

# MDE

FRANCO ASSASSIN  
DES LOCAUX  
UNIVERSITAIRES  
DES ARMES ATOMIQUES  
DES LOGEMENTS !

**12**

**mai.63.**

**fr. 0.50**

- Présenter les organisations de union  
occidentales (AGE Emery  
ASU Perrin?  
MDE Gasman  
UEC x)

(~ situation syndicalisée  
à l'échelle)

- Débat sur les positions de  
MDE

(pas nécessaire contact  
avec des membres) Gasman

- P. Pajuste.
- Stragiotti.

~~(avant stage)~~

### - Chronique des fautes

- Bléau : droit occidental  
droit soviétique

- Lettres

- M. D. E.

- Arden.

## S o m m a i r e

M.D.E. Editorial	1
A-C. Menétrey La licence ès lettres : profession d'avenir ?	3
F. Thévoz Il est minuit Monsieur Matthey !	5
G. Mury Le théâtre universitaire face à sa réalité	9
Meige Vers une école romande	12
J-C. Menétrey Tous les chemins mènent à Rome ou : Ad majorem Ducis gloriam	15
P. Schwed Andorra ... et la Suisse	19
Extraits du Rapport du Professeur Carl Ludwig "La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 - 1945"	24
M.D.E. La lutte contre les armes atomiques	29
J-P. Guignard L'Eglise et l'Etat	30
M.D.E. Franco assassin	31
Bibliographie	33
<u>Notes de lecture</u>	
M. Cattier Un psychanalyste marxiste : Wilhelm Reich	34
Gibet Dix huit leçons sur la Société Industrielle de Raymond Aron (Collection Idées N.R.F.)	37

Mouvement Démocratique des Etudiants - Lausanne  
Rédacteur responsable : G. Delaloye  
Case Ville 1507

M.D.E.

## E d i t o r i a l

1957 : le Manifeste de Grenet suscitait de violents remous par son caractère révolutionnaire, il demandait la démocratisation des études. En 1953, le gouvernement vaudois, après avoir repris à son compte un certain nombre de revendications formulées par les étudiants, estime que la démocratisation des études est chose faite.

1961 : le comité de la Faculté des Lettres, composé à majorité par des membres du Mouvement Démocratique des Etudiants, est contraint de démissionner : son programme syndicaliste n'inspire pas confiance. Quelques mois plus tard, le même mot de syndicalisme, prononcé par des étudiants M.D.E., lors d'une assemblée générale des étudiants de SSP, sembla une telle panique qu'il ne fallut pas moins de sept assemblées générales pour mettre tout le monde d'accord... sur l'élection d'un bureau centriste qui, ironie du sort, se réclamait ouvertement d'une certaine forme de syndicalisme étudiant. En 1963, il n'est guère de bureaux qui ne se réclament du syndicalisme étudiant.

Cette progression rapide dans le "cursus honorum" de deux thèses défendues à leur origine par le Mouvement Démocratique des Etudiants nécessite quelques commentaires. Ce n'est pas parce que les termes de "démocratisation" et de "syndicalisme" sont prononcés par les bouches les plus officielles que les étudiants peuvent estimer que leurs revendications sont satisfaites. Des progrès ont été accomplis, certes, mais il est faux de dire que la démocratisation des études est chose faite, ou que les diverses AGE défendent vraiment un programme syndicaliste.

Le défaut essentiel du programme gouvernemental de démocratisation des études tient dans le fait que l'on se refuse toujours à entreprendre une réforme générale de l'enseignement. On se contente, on s'est contenté jusqu'à ce jour, de mettre au point un certain nombre de détails (enseignement secondaire, système des bourses pour l'enseignement supérieur) mais rien n'a été fait pour transformer un système anachronique qui ne peut en aucun cas répondre aux besoins d'une société moderne. Quand donc comprendra-t-on en Suisse qu'une réforme de l'enseignement secondaire est inutile tant que le problème même de la culture n'a pas été repensé ? Et ce, à l'échelle de la Confédération et non sur le plan du canton. Les efforts du Département de l'instruction publique du canton de Vaud sont sympathiques, mais tant qu'ils resteront étroitement enserrés dans les frontières cantonales, ils demeureront dérisoires. En octobre 1961 déjà, le M.D.E. soulignait dans son manifeste "Pour un syndicalisme étudiant" que "concrètement, cette démocratisation doit se traduire par le financement par l'Etat d'un budget culturel qui ne figure pas à l'arrière-plan des préoccupations nationales, mais qui tient compte de l'énorme importance qu'aura dans un proche avenir, la mise en place d'un système permettant un développement démocratique de l'enseignement supérieur". Or le dernier numéro des "VU" nous annonce que la commission du Conseil National, chargée d'examiner le projet d'article constitutionnel sur les bourses d'études a décidé d'inclure dans l'article constitutionnel une disposition réservant l'autonomie des cantons. Ainsi même sur un point aussi restreint, les barrières sacro-saintes du fédéralisme n'ont pu être dépassées. C'est lorsque ces barrières

seront reconsidérées dans le domaine de l'enseignement, c'est lorsqu'un département fédéral de l'instruction publique et de la culture aura vu le jour que nous pourrions reparler de projets de démocratisation des études.

En ce qui concerne le syndicalisme étudiant, voyons rapidement quel est le progrès accompli ces derniers semestres. Dans son manifeste, le M.D.E. écrivait : "Le M.D.E. estime qu'une action syndicale, pour être valable, doit éviter les erreurs suivantes qui entachèrent l'action des AGE et de l'UNES durant les années 1956 à 1960 :

1. Les AGE et l'UNES n'ont pas cherché à définir le syndicalisme étudiant en Suisse. Seul la démocratisation des études et le statut de l'étudiant ont fait l'objet d'une prise de position doctrinale.
2. Les AGE et l'UNES n'ont pas cru devoir s'attaquer au problème crucial du "cantonalisme", sinon d'une manière superficielle et sans jamais mettre en cause ce principe.
3. Les solutions proposées sont en général en deça des principes théoriques établis préalablement. Par souci "politique" de faire passer leurs projets, les responsables étudiants ont joué du compromis. Or, tant sur le plan cantonal que fédéral, il s'avère déjà que le compromis ne peut mener qu'à des solutions insuffisantes.
4. Les AGE et l'UNES ont travaillé coupées de la masse étudiante qui ignore presque tout du syndicalisme.
5. L'UNES aurait dû rechercher l'appui des organisations syndicales et professionnelles."

Deux ans après la parution de ces lignes, nous pouvons certes noter quelques progrès accomplis isolément par certaines AGE. Toutefois les problèmes de fond restent posés : nous vivons encore au temps du corporatisme.

En ce qui concerne notre Université, un tournant important a été pris lors de la manifestation du 10 mai dernier. En effet, un mouvement qui mobilise le 50% des étudiants d'une ville ne peut rester sans conséquences : des prises de conscience syndicalistes ont eu lieu et elles ne peuvent être vaines. Il importe cependant de ne pas s'endormir sur un succès : la marche à travers Lausanne n'a été qu'un petit début et le travail qui doit être fait à partir de là sera plus ingrat et moins enthousiasmant.

Dans l'immédiat une conclusion s'impose : l'effort extraordinaire accompli par le bureau de l'UEL doit être scutenu par tous les étudiants. Les bases ont été posées, c'est de la participation de chacun que dépend leur réalisation. Et pour cela il faut que nous soyons au minimum 660 jeudi soir dans l'aula du palais de Rumine, sans pancartes, à l'abri des regards, mais avec des idées précises sur la manière dont nous allons exprimer nos revendications.

M.D.E.

Anne-Catherine Menétrey

LA LICENCE ES LETTRES : PROFESSION D'AVENIR ?

Il n'est pas facile d'étudier le cas de la Faculté des Lettres. Une certaine ambiguïté règne aussi bien dans ses objectifs que dans les vœux et les ambitions des étudiants.

Le futur médecin par exemple sait quel avenir la Faculté lui prépare. L'étude du droit donne au futur juriste une formation précise dans un domaine bien délimité. Mais l'étudiant en lettres, en admettant qu'il se destine depuis toujours à l'enseignement, ne reçoit pas de ses professeurs ce qu'il enseignera plus tard. Il n'a pas l'impression d'apprendre un métier. Sans compter que ceux qui avouent au départ une vocation pédagogique sont bien rares. En général on préfère croire que la Faculté nous ouvrira une voie nouvelle, des perspectives insoupçonnées, qu'elle nous initiera à des techniques intellectuelles qui nous permettront d'échapper peut-être à l'humaine condition et de devenir archéologues, philosophes, ethnologues, philologues, sociologues, écrivain, historien d'art, toutes choses dont, en sortant du gymnase, on n'a que peu d'idées.

Le gymnasien a acquis des connaissances plus ou moins livresques. Il a écouté des professeurs qui l'ont informé. Il a toujours eu à sa disposition des sources choisies, jamais fuyantes. Il désire maintenant découvrir non pas la connaissance, mais les moyens de la connaissance et ses possibilités; il demande à être initié à des techniques nouvelles, à commencer par celle du travail intellectuel (bibliographie, organisation de la recherche personnelle, etc.). Il voudrait ensuite refaire, par exemple le défrichage de l'histoire sur des documents, refaire la littérature sur des textes nouveaux. Ainsi je croyais, avant d'avoir à passer des examens dans cette branche, que l'archéologie était un difficile travail de recherche personnelle sur la matière même de l'histoire, et, pourtant elle figure à ma licence (en annexe de cette branche) et je n'ai jamais touché la moindre pierre ni déchiffré la moindre inscription. Même chose pour la technique de la langue : on prête volontiers au licencié ès lettres type une maîtrise du français, une habileté à écrire, une connaissance des mots non seulement dans leur forme actuelle, mais dans toutes les étapes de leur évolution sémantique qu'il est souvent bien loin de posséder.

Acquérir ces techniques, ce doit être sans doute le moyen d'accéder aux paradis de la culture, de devenir quelqu'un. Le gymnasien a surtout étudié le passé; il brûle maintenant d'explorer l'actualité et d'y inscrire - en toute modestie - son nom. Il ne veut pas des professeurs qui pontifient, mais qui l'aident à se confondre avec ses héros, à devenir Sartre ou Paul Eluard, en même temps qu'ils entreprennent eux-mêmes ce voyage au bout de leurs propres possibilités.

Alors naît chez l'étudiant en lettres le désir d'une véritable activité culturelle en quoi consiste essentiellement ses études : écrire, organiser des conférences, monter des pièces de théâtre, publier un journal, un cahier. S'il osait, il souhaiterait même qu'on lui confie quelque

travail d'utilité publique : collectionner et classer des documents sur une affaire récente, expertiser des vieilles pierres, faire certaines recherches, voire préfacer ou présenter au public un ouvrage récent. C'est qu'il a pris conscience de lui-même, non plus comme élève, mais comme intelligence active et productive, peut-être même créatrice; il justifie son titre de "jeune travailleur intellectuel" par son engagement dans un monde réel et vivant au lieu de s'égarer dans le monde figé des lettres mortes. Or cette prise de conscience se double d'une nouvelle exigence : que cette activité ne soit pas laissée à l'initiative de chacun, mais que la Faculté elle-même (entendez ses professeurs) en fasse son affaire, s'en trouve concerné. Pourquoi nos professeurs n'auraient-ils pas un jour leur rôle dans un spectacle du Théâtre Universitaire ?

Quel joli rêve... Lorsque l'on se réveille, on a bien des chances de trouver devant soi un trentaine de gosses à enseigner- Alors on mesure la distance de ce qu'on voulait à cette réalité de fonctionnaire, et l'on se dit que ces études ont manqué de profondeur, que l'on y a bien peu mis de soi-même. De qui est-ce la faute ? de la Faculté ? des professeurs ? des étudiants ?

Je voudrais mettre en avant deux points principaux :

La dépendance de la Faculté vis-à-vis de l'Etat.

Le non-engagement des professeurs.

Parler de l'Etat à la Faculté et vice versa, c'est provoquer à coup sûr une réaction curieuse qui peut aller jusqu'à un franc mécontentement. Le plus souvent on en reste à ce petit jeu qui consiste à se relancer innocemment la balle. Par exemple : il serait nécessaire de limiter à deux (trois au maximum) au lieu de cinq, les branches de licence. Lorsque nous avons présenté cette requête au conseil de faculté, nous avons obtenu cette réponse : l'Etat ne veut pas réduire ses exigences en vue de l'enseignement.

- Bien ! alors la Faculté est une école normale et rien ne nous empêche de suivre pendant nos études des cours de pédagogie et des stages de formation pratique pour que nous n'ayons pas à leur consacrer encore toute une année après l'obtention de la licence !

- Attention, réplique le séminaire pédagogique, la Faculté ne sera pas d'accord : elle forme des licenciés en lettres, mais non des maîtres secondaires.

Enfin, lorsqu'on demande des bourses à l'Etat voici ce qu'on entend : Ah ! mais oui... mais alors nous serons obligés de dicter nos exigences et la Faculté s'oppose à une limitation de la liberté académique !

Il va sans dire que les exigences de l'Etat garantissent à coup sûr la superficialité de nos études et c'est peut-être bien pour cela que les professeurs hésitent à s'engager complètement. Je n'en ferai pas une affaire de personne, mais force m'est bien de constater que beaucoup de

de professeurs, sans doute un peu parce que les étudiants médiocres que nous sommes ne parviennent pas à les intéresser, se confinent dans un enseignement scolaire sans vouloir sortir des domaines qu'ils professent en toute sécurité depuis longtemps. Témoin cette réponse qui fut faite à un étudiant qu'intéressait le problème de la liberté chez Sartre :

- Sartre ? mais... il n'est pas mort !... Sa pensée n'est pas "tassée".

Et celui qui prétendait se consacrer à Bakounine et à Stirner s'entendit conseiller :

- Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux étudier Kant et Descartes ?

Sans doute aussi, notre manque d'envergure autorise un certain mépris. Mais est-ce au point que nous ayons à gravir, à genoux, les degrés de l'Olympe avant d'oser nous présenter, une dissertation à la main devant le grand maître qui, sans appel accepte ou rejette ? Le résultat c'est que la fidélité au bon maître n'est plus sans défaut. Nul d'ignore que le véritable travail, c'est chacun pour soi qu'il se fait.

Bref, je ne veux pas dire que les professeurs ne paient pas de leur personne; ils s'engagent peu, ils ne risquent pas grand'chose; ils remettent rarement en cause ce qu'ils sont. Ils ne cherchent pas toujours à être quelqu'un, à tenir leur rang (et je n'entend pas : pour la galerie) dans le monde de la culture. Ils ne prennent pas souvent leur part dans les efforts de leurs élèves pour la rendre vivante, publique, et j'ai bien peur qu'on puisse dire que tout ce que les étudiants feront de bien dans ce domaine là, ils le feront sans eux.

A-C.M.

Francis Thévoz

#### IL EST MINUIT MONSIEUR MATTHEY !

Cet article nous est suggéré par une émission de Radio-Lausanne, qui permit à M. Matthey, ancien recteur de l'Université, de s'exprimer pendant plusieurs minutes sur le problème de l'enseignement et de la recherche scientifique, tels qu'ils se posent aujourd'hui, et sur les mesures urgentes à prendre pour "sauver du sous-développement" nos facultés de Sciences et Médecine.

Les idées qu'a défendues M. Matthey jusqu'à aujourd'hui, sa tournure d'esprit, sa formation n'en font certes pas un homme de gauche, et je pense que lui-même s'en voudrait de l'être. Il n'en reste pas moins que la violence avec laquelle il a condamné le système actuel d'organisation et de financement des études et de la recherche, les arguments

très percutants qu'il avança, la clarté et l'audace des solutions qu'il ébaucha nous oblige à prendre au sérieux, dans ce domaine précis, l'avis qui, à priori pourrait être sujet à caution. Pourquoi a priori ?

Je vous rappellerai que M. Matthey n'est pas le premier venu, que son autorité est indiscutable parmi le corps professoral universitaire lausannois. Qu'a fait M. Matthey pendant son rectorat pour transformer une situation qu'il juge très durement aujourd'hui ? Pendant plusieurs minutes ce soir là, on l'entendit condamner les excès du cantonalisme, l'absence de crédits pour la recherche et l'enseignement, l'erreur qui consiste à séparer ces deux domaines dans les subventions, la pénurie grave de locaux et de matériel qui sévit à la Faculté des Sciences. Or nous nous posons cette question : pourquoi M. Matthey qui dispose d'une grande audience à Lausanne et en Suisse romande, qui aurait la possibilité d'imposer, par des moyens plus efficaces, à un Département de l'Instruction publique léthargique, les solutions qu'il propose, se contente-il de conseils radiophoniques ? Pense-t-il peut-être que le seul moyen d'éveiller l'attention de M. Pierre Oguey est de lui parler par le truchement de la Radio ?

A entendre cet ancien Recteur, on le dirait prêt à une action d'envergure pour obliger le Département de l'Instruction publique à considérer un peu plus sérieusement les problèmes qui sont de sa compétence. Nous serions les premiers à applaudir s'il en était ainsi, mais l'histoire des relations Université - Conseil d'Etat, la confiance, que nous estimons mal placée, et la soumission dont font preuve nos cadres universitaires à l'égard d'un pouvoir politique qui le leur rend bien mal, tout cela nous oblige à être prudents en ce domaine. Evidemment, son gendre, M. Dominique Rivier, est obligé d'enseigner la physique dans des locaux qui trouveraient une utilité certaine dans l'hébergement de chèvres ou de moutons. Mais, et c'est M. Matthey qui le dit, quand en 1913 un professeur demandait une réparation, on l'assurait que cette école serait "prochainement" agrandie, réparée, etc... Ce qui nous étonne, c'est de voir un homme tel que M. Dominique Rivier se laisser endormir par de belles promesses, patienter, s'accommoder d'une situation dans laquelle il est le premier grugé.

Lorsque nous suivions son enseignement, nous ne comprenions pas comment il pouvait concilier son idéal de chercheur et de scientifique à la pauvreté risible des moyens à disposition. Et, finalement, une telle attitude de soumission à l'autorité politique ne lèse pas que ceux qui enseignent, mais ceux qui étudient. Comment voulez-vous former "les cadres scientifiques de demain" (!) dans des conditions pareilles ? Comment ne peut-on pas comprendre qu'il faut renoncer à un Conseil d'Etat équilibré et à un Grand Conseil ignorant pour élaborer une politique intelligente dans ce domaine ? Pourquoi M. Matthey (au lieu de faire de belles déclarations à la radio), M. Rivier (au lieu d'accorder ses loisirs à défendre la politique suisse en matière d'armes atomiques), pourquoi d'autres personnalités dans la même situation n'essaient-elles pas de grouper dans un organisme ad hoc tous les universitaires décidés à transformer le marasme actuel en une situation où la formation scientifique de jeunes intellectuels soit possible ?

A relire cette phrase, j'en mesure toute l'affreuse naïveté !!! De telles initiatives sont impensables, et, que notre brillant ex-Recteur en soit bien convaincu, il porte une bonne partie de la responsabilité des

retards en ce domaine. Si des hommes lucides comme il sait l'être parfois se contentent de déclarations radiophoniques et ne prennent pas énergiquement les choses en main, qui le fera ? M. Pierre Oguey ? essayons de parler sérieusement....

Sur un autre plan, qui est celui de la situation des médecins-assistants, on est, semble-t-il, arrivé à améliorer les conditions de manière intéressante.

Le Conseil Fédéral, par un arrêté, a établi un contrat-type de travail, s'appliquant à tout le territoire de la Confédération, et régissant les rapports de travail des médecins diplômés qui exercent une fonction dans les établissements privés et publics. Un point sombre au tableau :

Art. 2 : Le présent contrat-type est réputé exprimer la volonté des parties, A MOINS QU'UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL OU UN CONTRAT DE TRAVAIL ECRIT N'Y DEROGE.

Or le nouveau contrat-type fédéral est original par le niveau des salaires minima qu'il fixe :

1'000.-	francs pendant la 1ère année de pratique
1'150.-	2ème
1'300.-	3ème
1'400.-	4ème
1'500.-	5ème
1'600.-	6ème
1'700.-	7ème

Ces nouveaux minima sont environ de 200.- francs et plus supérieurs aux salaires actuellement payés aux assistants de l'hôpital cantonal vaudois or les médecins sus-mentionnés sont liés par une Convention collective. On assiste donc à cette absurdité, conséquence directe de notre cantonalisme mal compris : les médecins-assistants lausannois ne peuvent bénéficier immédiatement des avantages du nouveau contrat-type et seront obligés d'imposer, lors du renouvellement de leur convention, une amélioration de leurs salaires à un Département de l'Intérieur qui a montré dans le passé le peu d'intérêt apporté aux conditions de travail des jeunes médecins (voir les tractations de 1962 où, à quelques mois des élections cantonales, il fallut parler de grève pour convaincre ces Messieurs...).

Profitons de parler ici des conditions de travail du médecin-assistant dans les grands Services hospitaliers, et prenons peut-être comme exemple la clinique universitaire chirurgicale. L'horaire de travail d'abord est pratiquement impossible à fixer, tant il varie d'un médecin à l'autre et tant il est continuellement dépassé par des hommes honnêtes qui tout en étant des "fonctionnaires" passent plus d'une soirée à rattrapper un retard dû avant tout à l'excès de travail et aux mauvaises conditions dans lesquelles il s'effectue. Mais cet horaire dépasse invariablement les 60 heures par semaine.

Il faut tout à la fois assister aux séances opératoires, suivre les malades du Service, tenir en ordre une imposante paperasserie. Pour un jeune médecin, la lecture de nombreux ouvrages scientifiques s'imposerait... si vous trouvez un seul assistant de la clinique chirurgicale

qui trouve encore le temps d'ouvrir un bouquin, prière de nous le signaler ! Dans ces conditions, et nous revenons aux premières lignes de ce papier, l'attitude du chef du Département de l'Intérieur n'a rien à envier à celle de M. Oguey : la même incurie, le même laisser-aller.

Comment n'a-t-on pas depuis longtemps créé de nouveaux postes de médecin-assistant ? Pourquoi ce Service qui joue un rôle essentiel dans le complexe hospitalier du Bugnon est-il aussi deshérité ? M. Saegesser ne suit-il pas suffisamment la ligne du Parti radical vaudois ? Comment voulez-vous que ce professeur puisse faire face aux nécessités imposées à un Service moderne avec un personnel insuffisant, des locaux insuffisants, submergé par un nombre de malades en constante augmentation ?

En ce printemps 1963, où que nous tournions nos yeux dans l'administration cantonale, c'est à une réelle gabegie que nous assistons. M. Matthey s'en préoccupe, c'est fort bien. Mais qui prendra les choses en main ? Qui essaiera de mettre de l'ordre dans tout cela ?

A force de concentrer tous les intérêts et beaucoup de crédits sur la trop célèbre Exposition nationale qui est conçue finalement pour le seul profit des vendeurs de saucisses, on a laissé dans notre canton s'aggraver la situation dans plusieurs domaines essentiels. Un retard qu'il faudra bien combler un jour a été pris dans tous les compartiments de l'administration, hospitalisation, instruction publique, construction de locaux universitaires, de logements pour les étudiants, etc, etc...

Il faudra des années de travail intelligent dans l'administration cantonale pour rattraper des années d'incurie. Il faudra que les étudiants, les professeurs, les assistants s'y mettent ensemble, sans a priori politique, avec le seul but de redresser une situation gravement compromise. Ce n'est plus l'heure des discours radiophoniques, le temps presse si l'on ne veut pas compromettre plus gravement encore l'avenir de l'Université, sa réputation. Et ceci est beaucoup plus important que la débauche patriotico-folklorico-touristique de l'éphémère exposition.

F.T.

Gerald Mury

### LE THEATRE UNIVERSITAIRE FACE A SA REALITE

Le Théâtre de l'Université de Lausanne a fait cette saison sa première entrée dans une grande salle, celle du Théâtre Municipal, en présentant une oeuvre qui a nécessité la participation de 23 comédiens alors que, jusqu'à maintenant, il devait s'interdire toute pièce exigeant plus de 5 acteurs. Quelques mois plus tôt, le TUL aménageait la cave du restaurant universitaire pour y créer un spectacle de cabaret et permettait ainsi à un orchestre estudiantin de jazz d'organiser des concerts. Pour la première fois, le TUL parvenait à mettre sur pied deux spectacles durant la même saison en battant tous les records de spectateurs : 2800 (plus du triple des résultats de l'année précédente).

Ainsi, malgré la pléthore de manifestations artistiques organisées dans notre ville, le TUL a réussi à se créer une place importante. Est-ce parce que ce théâtre est devenu une manifestation culturelle de l'Université ou encore parce qu'il a su s'inscrire parmi les préoccupations des étudiants ?

A ces trois questions, il faut répondre catégoriquement non. En effet, si le TUL a obtenu un certain succès ce n'est pas grâce aux étudiants. Les chiffres que nous avons collectés sont sur ce point significatifs : 1 spectateur sur 5 a été un étudiant, soit le 6% du total des étudiants de l'Université. Et ceci malgré un effort publicitaire jamais atteint : 3 émissions à la radio, un reportage à la télévision, des avant-premières dans tous les journaux, une page dans les Voix Universitaires, un important article dans "L'illustré", de nombreux communiqués de presse, des grandes affiches sur les panneaux officiels, des affiches dans les magasins et à l'Université, des centaines de papillons distribués dans les auditoriums, des critiques favorables et de la publicité au Bal de l'Entraide. La plupart des étudiants sont restés sourds et aveugles suivant en cela l'exemple des professeurs, exception faite de notre ex-recuteur Monsieur Guisan. Le TUL ne survit que parce qu'il a su déborder le cadre de l'Université.

Une enquête réalisée par les AGE romandes vient confirmer l'expérience du TUL : l'absence de préoccupations culturelles et le conformisme sont implantés solidement à l'Université. Et n'oublions pas que ce sont les étudiants d'aujourd'hui qui constitueront - s'ils ne l'ont déjà fait partiellement - le public en tenue de gala du parterre des soirées Herbert et Karsenty d'ici quelques années.

La misère des moyens financiers du TUL est une des causes principales de la timidité de ses activités. Alors que ce théâtre n'a de raisons d'être que s'il peut présenter des spectacles originaux d'auteurs peu connus ou d'étudiants, il doit se financer lui-même ce qui est incompatible avec le peu d'intérêt manifesté par le public. Les différents spectacles du TUL ont coûté entre 2'000.- et 7'000.- francs suivant la salle et l'AGE n'a jamais pu accorder un subside supérieur à 350.- francs. L'Université a une seule fois offert 300.- francs ! Le reste du financement provient de la mendicité auprès des commerçants de la ville qui se moquent d'ailleurs totalement des activités culturelles de l'Univer-

sité. Cette année, grâce à l'appui de Charles Apothéloz, les représentations des "Coréens" ont été achetées par le Théâtre Municipal. C'est ce qui a permis au TUL de s'adresser pour la première fois à un public plus étendu.

Pour ce qui est du répertoire, les animateurs du TUL ont souvent répété que leur but n'était pas d'ajouter encore un spectacle à une liste déjà longue mais de présenter quelque chose de nouveau, une oeuvre qui ne bénéficie pas des circuits commerciaux. Il est indéniable qu'un théâtre de ce genre devrait faire connaître des auteurs, mettre en scène des oeuvres d'étudiants, rechercher et traduire, avec la participation d'étudiants étrangers, des écrivains de théâtre qui n'ont encore jamais été joués en français, illustrer les cours de l'Université sur des auteurs dramatiques et devenir aux mains des futurs intellectuels un instrument concret de contestation de la société dans laquelle ils préparent leur entrée et qu'ils seront amenés à transformer. La situation actuelle est bien différente et trop d'étudiants regrettent que le TUL ne joue pas Anouilh ou Achard, ces maîtres de la culture française ! D'autres ont fait remarquer que pour faire venir les étudiants, il fallait mettre en scène leurs propres préoccupations : faire une grande revue sur la vie universitaire ... ! Cette solution conduirait le TUL à créer un prologue de plus !

Les difficultés du TUL ont une autre cause aussi importante que les précédentes : le nombre minime de ceux qui désirent faire du théâtre au sein de l'Université. Et là, je voudrais insister sur un fait significatif. La plupart des théâtres universitaires sont animés par des professeurs. Citons à titre d'exemple Henri Fluchère à Oxford et le célèbre médiéviste Gustave Cohen à la Sorbonne. A Lausanne, aucun professeur n'a tenté de donner sur un scène un prolongement à son activité et l'expérience a montré que seul un professeur pourrait assurer une continuité à un théâtre où les étudiants ne restent que un ou deux ans.

Le TUL a employé différentes méthodes pour trouver des adeptes : séances d'information, articles dans les Voix Universitaires, affiches dans les couloirs de l'Université, articles dans les programmes de ses spectacles et cours de théâtre à des conditions avantageuses. Certaines séances d'information ont attiré une vingtaine d'étudiants mais la plupart ne voulant pas sacrifier leurs occupations annexes, ne revinrent pas. Divers sondages effectués auprès de ces étudiants ont montré que les oeuvres qu'ils désiraient voir jouer sont les poncifs à la mode et que leurs connaissances d'auteurs moins usés sont exceptionnelles.

Cette année, si le TUL a pu réunir 23 comédiens, ce qui est véritablement un tour de force, il a dû faire appel à des comédiens professionnels prêts à sacrifier leur budget pour tenter une expérience, à d'anciens étudiants et tous les passionnés de théâtre non encore absorbés par le confort intellectuel.

Le TUL n'a été et ne sera que ce que les étudiants et les professeurs veulent faire de lui. Aujourd'hui, c'est un théâtre en marge de l'Université, à la recherche d'un public, un théâtre qui n'existe que par la volonté d'une équipe prête à répéter 3 mois pour 3 représentations, une équipe qui a compris que, sans pour cela prétendre au professionnalisme, elle devait atteindre un niveau artistique supérieur à ce que peut nous offrir un groupe d'amateurs. Mais un grand nombre des membres de cette équipe achèvent leurs études cet été.

A l'époque où les théâtres pensent à élaborer le répertoire de leur prochaine saison, on peut même se demander si le TUL, à défaut d'étudiants aptes à prendre la relève, sera en mesure de présenter un spectacle ou s'il ne va pas disparaître au milieu de l'indifférence. Ces considérations me font penser aux activités nombreuses des théâtres universitaires anglais qui disposent de 2 ou 3 troupes, possèdent leur propre théâtre, présentent un spectacle presque tous les soirs et montent une oeuvre nouvelle au moins tous les quinze jours. L'avenir du TUL dépend des étudiants, d'une équipe déterminée et nombreuse et du soutien que lui accordera l'Université.

G.M.

Pour tous vos bouquins ....

Pour tous vos disques .....

LIBRAIRIE PIERRE RIEBEN

19 Escaliers du Marché

Lausanne

Meige

VERS UNE ECOLE ROMANDE

Que signifie ce mot d'ordre ? Depuis que le rapport, dont il constitue l'en-tête, a été adopté en juin 1962 par le congrès de la SPR (\*), la presse et la radio ont abondamment traité le sujet. Aussi pourrait-il sembler inutile d'en reparler aujourd'hui, et surtout dans la publication d'un mouvement d'étudiants puisque les problèmes abordés par ce rapport concernent essentiellement la période de scolarité obligatoire.

Ce serait oublier trois choses. Premièrement, que le problème de la démocratisation des études ne s'ouvre pas à 18 ans seulement, c'est-à-dire au moment où se pose pour le nouvel étudiant tous les problèmes évoqués par le manifeste du MDE. Pour devenir étudiant et pour se poser ces problèmes, il faut d'abord avoir pu faire des études jusqu'à 18 ans ! Deuxièmement, la démocratisation des études nécessite certes en premier lieu la suppression des handicaps matériels de tous ordres que peut rencontrer le futur étudiant ou l'étudiant. Mais il ne faudrait pas que les mesures envisagées à cette fin dans un véritable budget culturel de l'Etat soient freinées, à quelque degré que ce soit, par des structures scolaires et des méthodes qui, elles, seraient des survivances, plus ou moins édulcorées, d'une école soumise à des privilèges de classe. Il n'y a donc pas de démocratisation des études sans une réforme des structures et des méthodes scolaires, et ceci dès la première enfance. Par ailleurs, le travail fait en faveur d'une école romande, en particulier dans la Commission intercantonale qui a rédigé le rapport, fournit une expérience intéressante, située à la limite du corporatisme et du syndicalisme.

Ces trois points suffisent déjà à montrer l'intérêt qu'un mouvement syndicaliste d'étudiants, avant tout soucieux de la démocratisation des études, peut porter à cet autre mouvement qu'est celui de "Vers une école romande" et surtout au rapport publié par la SPR.

Il ne saurait être question d'évoquer ici tous les problèmes traités dans ce rapport; nous nous bornerons à choisir quelques grandes lignes.

Origine du mouvement

Il faut la voir dans la volonté de la SPR de rechercher des modalités pratiques pour aplanir les divergences cantonales en ce qui concerne les structures scolaires, les plans d'étude, les moyens d'enseignement et la formation des maîtres. Pour cela, elle désigna en son sein une commission qui, devant la complexité et l'étendue de sa tâche, estima devoir être élargie. Et c'est ainsi que, successivement, vinrent se joindre à elle (à titre de délégués ou d'observateurs) des représentants des instituteurs fribourgeois et valaisans, des représentants de toutes les associations cantonales de maîtres secondaires, et, finalement, des représentants des Départements d'instruction publique des cantons romands. Le mouvement, parti de la base, sans référence aux autorités, avait pris une ampleur telle qu'il devenait indispensable à ces dernières de ne pas s'en tenir éloigné plus longtemps.

\* Société Pédagogique Romande, fédération groupant les associations cantonales d'instituteurs des cantons suivants : Genève, Jura bernois, Neuchâtel et Vaud.

Dans notre canton spécialement, le Département de l'instruction publique a dû ainsi abandonner sa traditionnelle attitude d'indifférence envers tout mouvement de masse à l'égard des problèmes de son ressort. La SPR avait donc, dépassant ses méthodes non moins traditionnelles de corporatisme, débouché sur une attitude syndicale, se hissant, pour un temps tout au moins, au rang d'interlocuteur valable.

Lignes directrices

Dans l'accomplissement de sa tâche, la commission aurait pu se borner au travail pratique qui était primitivement le sien. Mais, fort heureusement, elle a tenu à donner à ses efforts un lien cohérent. Elle a donc voulu tout d'abord "constituer des lignes de forces propres à orienter dans un sens convergent toutes les réformes cantonales en cours ou à venir", ces lignes de force devant être "des maxima communs acceptables par les différents cantons et dont la réalisation puisse être entreprise dès maintenant, même par étapes".

C'est là l'origine des principes directeurs contenus dans le rapport. Fruits d'une tentative de mise au point, de résumé des aspirations vers une école qui soit le moyen d'élever de manière continue le niveau culturel de la population tout entière, ils ont un aspect résolument progressiste. Appliqué intégralement, dans leur esprit, ils sont propres à conduire vers une école romande réellement et profondément démocratique. Aussi ce n'est pas un des moindres résultats pour la commission, composée d'éléments fort divers, que de s'être mise d'accord sur un programme de ce genre.

Son application conduisit la commission à un certain nombre de propositions concrètes.

Structures

L'harmonisation des structures scolaires semble pouvoir être obtenue assez rapidement en ce qui concerne l'enseignement du 1er degré (de 6 à 10 ans) commun à tous les élèves, et en ce qui concerne la distinction dans l'enseignement du 2ème degré (12 à 15 ans) de 3 divisions correspondant aux divers types d'intelligence. C'est ainsi que l'on prévoit une division pratique conduisant aux apprentissages, une division générale qui, pour le canton de Vaud, engloberait nos actuelles classes générales des collèges secondaires et les classes primaires-supérieures, et une division pré-gymnasiale.

Il n'a pas été possible de réaliser un accord sur la préscolarité et sur la période de 10 à 12 ans, cette dernière pourtant si importante pour l'orientation scolaire des élèves. Sur ce dernier point, seul a été admis le principe d'une orientation progressive pour tous les élèves, afin que le choix de l'une des 3 divisions ne se fasse qu'après une observation sérieuse et une mise à l'épreuve dans tout un éventail d'activités.

L'orientation remplacerait donc la sélection, dont les épreuves aussi bien faites soient elles, n'ont jamais fait qu'entériner des différences de classe sociale plutôt que permettre de déceler des aptitudes réelles et profondes. Que sous des prétextes fort divers, certains milieux sociaux préfèrent encore la sélection à l'orientation pour tous, cela s'explique donc aisément. Forcer le barrage qu'ils élèvent ainsi artificiellement devant les enfants des classes laborieuses est une nécessité impérieuse si l'on veut obtenir la démocratisation des études.

La commission intercantonale demande par contre que de nombreux raccor-  
dements soient encore rendus possibles en cours de scolarité, afin de  
compenser les erreurs d'orientation, toujours possibles, et de permettre  
aux vocations tardives de se réaliser.

Relevons aussi que, devant certaines propositions faites dans le rapport,  
un Vaudois et un Genevois ont pu avoir une attitude bien différente. Pour  
un Vaudois, les propositions du rapport constituent un notable progrès au  
vu de ce qui se fait actuellement dans son canton. Pour un Genevois, elles  
paraissent souvent bien timorées, l'organisation scolaire de son canton  
ayant souvent une avance au point de vue de la démocratisation. Pour faire  
œuvre commune, les Genevois ont dû accepter que, sans porter atteinte à  
leurs réalisations et à leur autonomie, la SPR fixe des objectifs moins  
élevés que ceux qu'ils désiraient voir figurer dans le rapport.

#### Formation des maîtres

La commission a eu quelque peine à se mettre d'accord. Il faut bien dire  
que certains gouvernements cantonaux vouent une attention particulière aux  
écoles de formation d'instituteurs. A un travail de réelle formation pé-  
dagogique vient s'ajouter en effet, selon des proportions plus ou moins  
grandes, tout un subtil conditionnement idéologique, voire religieux,  
utilisant le caractère de vocation que possède la profession d'enseignant.  
Il est bien des anciens élèves de l'Ecole Normale du Canton de Vaud, par  
exemple, qui, tout en reconnaissant les mérites de certains enseignements  
reçus, fardent une certaine gêne envers le "climat" de cette école et  
envers les lacunes de leur formation culturelle et professionnelle.

On ne peut donc qu'approuver le désir de la commission d'améliorer la for-  
mation culturelle des futurs enseignants, de la rendre commune à tous le  
plus longtemps possible, favorisant ainsi les échanges et les prises de  
conscience. Quant à la formation professionnelle, commencée plus tardi-  
vement et rendue plus conforme à la science pédagogique actuelle, elle  
pourra préparer le futur enseignant à travailler à la fois de manière  
plus humaine, plus sensible et plus scientifique, ce qui n'est nullement  
contradictoire.

#### Une faiblesse du rapport

Les conclusions sont incontestablement la partie faible du rapport. Après  
avoir élaboré tout ce projet, la commission estime que la clé de tout  
progrès futur est la constitution d'un organe officiel de coordination  
scolaire groupant des représentants des départements et des enseignants.  
Que cet organe soit nécessaire, c'est certain. Mais ce n'est pas la "clé  
de tout progrès". La clé de tout progrès, c'est l'union des forces qui  
désirent voir les différentes écoles cantonales converger vers une école  
romande progressiste. Et pour cela l'union des enseignants est nécessaire.

En comptant plus sur les autorités que sur eux-mêmes pour aboutir à la  
réalisation de leurs vœux, les promoteurs de "Vers une école romande"  
ont manqué de réalisme, d'audace et d'imagination. Après un travail ac-  
compli dans un esprit syndical certain, ils sont retombés dans l'ornière  
du corporatisme. Cette erreur a d'ailleurs été confirmée par la suite :  
les autorités cantonales ont laissé entendre qu'elles voulaient bien s'oc-  
cuper de la coordination mais qu'elles étaient peu désireuses de voir  
leurs représentants siéger aux côtés de ceux des enseignants. Et, depuis  
une année, il ne s'est pas passé grand'chose; le flambeau de l'école  
romande s'est quelque peu mis en veilleuse. Il faut souhaiter que les  
enseignants romands comprennent qu'ils doivent continuer avec leur mé-  
thode de départ : passer, eux, à l'action, afin d'entraîner les auto-  
rités.

Jean-Claude Menétrey

#### TOUS LES CHEMINS MENENT A ROME

ou : Ad majorem Ducis gloriam

Le 23 avril 1937, les journaux de Lausanne publiaient, sous le titre  
"Distinction universitaire", la communication suivante émanant du Rec-  
teur de notre Alma mater :

"Rentrée de Rome où elle s'est acquittée de la mission  
dont elle était chargée auprès de M. Mussolini, la dé-  
légation de la commission universitaire (composée du  
recteur, du chancelier et du directeur de l'Ecole des  
sciences sociales et politiques) peut sortir de la dis-  
crétion à laquelle elle était tenue jusque là et dont  
nos amis ont été quelque peu étonnés. Un grave abus de  
confiance à notre préjudice et dont la justice est sai-  
sie a permis à un journal de notre ville la divulgation  
anticipée, inexacte et malhonnête du document par le-  
quel l'Université voulait honorer M. Mussolini".

Nous publions ces précisions, ajoute M. le Recteur,  
"pour éclairer ceux dont les objections nous ont inté-  
ressés mais plus souvent étonnés".

La lecture de ce communiqué embarrassé, feutré, qui ne parle qu'à demi-  
mot, nous laisse deviner de quelle "discrétion" et de quel malaise fut  
entouré l'attribution par notre Université à Mussolini d'un doctorat  
"honoris causa", EN 1937.

Mais procédons par ordre. Qu'est-ce d'abord que cet "abus de confiance"  
mentionné sans autre précision ? Il s'agit ici de la divulgation anti-  
cipée de ce qui devait rester un secret jusqu'à ce que l'affaire fût  
définitivement enterrée. Examinons les dates de plus près. Le parchemin  
remis à Mussolini en avril 1937 est daté de janvier de la même année.  
La décision fut donc certainement prise dans la seconde moitié de 1936;  
en effet, il fallait successivement qu'une proposition fût faite dans  
ce sens au Conseil de Faculté, que cette même proposition fût acceptée  
par le Sénat universitaire, puis ratifiée par le Conseil d'Etat. Pra-  
tiquement, il était nécessaire, pendant 8 mois environ, de ne rien  
laisser filtrer d'une grave décision que connaissaient au moins 60  
personnes. Cela fut impossible.

"Le droit du peuple", quotidien socialiste, lâcha le morceau le 2 mars  
1937, précisant que la proposition avait été faite par un professeur de  
la maison, et qu'il n'y avait pas eu d'opposition au sein du corps  
enseignant. Ce journal faisait en outre remarquer que le fait que  
Mussolini ait jadis suivi des cours en SSP (sans d'ailleurs avoir été  
immatriculé, puisqu'il n'avait aucun titre qui le lui permît) n'était  
qu'une piètre justification à cette collation. Le soir même, comme par  
coïncidence, confirmation du fait était donnée à la radio à 20 heures.

Cette révélation fut un beau scandale dont notre bonne presse s'indigna dès le lendemain, ne voyant là qu'une manoeuvre électorale de bas étage et de dernière heure avant les élections au Grand Conseil de 6 et 7 mars. Dans un "chapeau" précédant le communiqué du Recteur et rappelant l'incident, la Gazette de Lausanne signale, sans rire, que le quotidien socialiste, "cédant à une pression purement politique et commettant une indiscretion évidente, avait soulevé un violent incident en annonçant à sa façon que l'Université de Lausanne venait de décerner au chef du gouvernement italien le grade de Docteur ès SSP h.c." la Gazette a raison; sa façon à elle de dévoiler un scandale, de "commettre une indiscretion", est la meilleure, la plus distinguée, la plus discrète surtout : elle le tait. C'est ce qu'elle appelle, toujours dans le même chapeau, et toujours sans rire, "un silence digne".

Pourtant, (que de richesses dans notre Gazette locale !) "le geste de déférence de l'Université n'en fut pas moins commenté et souvent dénaturé par certains milieux". Nous rejoignons ici le communiqué du Recteur, qui reconnaît que certains de ses amis "ont été quelque peu étonnés", que d'autres ont même élevé des "objections".

Nous nous étonnons, pour notre part, que M. le Recteur ne se soit pas étonné davantage de la proposition de SSP, du directeur de cette Ecole, M. Pascal Boninsegni qui avait si bien enseigné le jeune Mussolini (1). Nous nous étonnons que M. le Recteur ait osé écrire que "par l'oeuvre réalisée dans son pays, ... le chef du Gouvernement italien fait honneur à l'Université qui l'a compté jadis au nombre de ses élèves". Nous nous étonnons que l'Université ait honoré M. Mussolini - nous citons le texte du parchemin officiel - "pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde".

Oui, de tout cela nous nous étonnons, car 1937 la trace du fascisme est déjà profonde. Et qu'on ne vienne pas à ce propos invoquer la sempiternelle excuse de l'ignorance : des livres, des documents nombreux ont tôt paru, tant en français qu'en italien. G. Salvenini raconte "La terreur fasciste" des 4 premières années du régime : son livre est publié chez Gallimard en 1931. Plus tôt encore, ceux de Repaci ("Les massacres de Turin") et de Matteotti, bientôt assassiné ("Une année de domination fasciste"). Les actes de violence de la campagne électorale de 1924 remplissent à eux seuls un livre de 213 pages, paru la même année ("La liberté de vote sous la domination fasciste"). Qui n'a pas entendu parler, EN 1937, des expéditions punitives de la Milice et des Escouades, de leurs milliers de crimes, d'incendies, de destructions, des agressions autorisées, des opérations individuelles, de la comédie

(1) Est-ce ce Monsieur qui, entre autres, fit si grand cas d'une somme de 1'000.- francs versée par Mussolini à l'occasion du 400ème anniversaire de la fondation de l'Université et qui, le premier, sonda le terrain à Rome ? Est-ce lui qui s'engagea si loin dans cette affaire, que la diplomatie s'en mêla, et que les instances du DPF (selon l'"Appenzeller Zeitung" du Conseiller fédéral Baumann firent savoir qu'ainsi engagée l'Université ne pouvait plus revenir en arrière ? Nous ne le saurons jamais.

de la justice, des innombrables fraudes électorales ? Cela pourtant, n'a pas empêché M. le Recteur d'écouter sans le moindre malaise M. Mussolini "exprimer une fois de plus sa grande admiration pour les institutions républicaines et démocratiques de notre pays". Car c'est démocratiquement qu'on assassine les opposants, qu'on exile ou qu'on déporte les écrivains trop peu dociles - les Malaparte, Piovene, Silone, Levi et tant d'autres.

Mais peut-être ces faits sont-ils bien vieux ? alors rappelons-nous octobre 1935, quand les légions mussoliniennes partirent épancher des hypérites et autres fumures fécondes sur les plaines éthiopiennes, alors que leur grand chef riait au nez de ceux qui, trop timidement, tentaient de s'y opposer. Quelle levée de boucliers dans notre presse ! mais de courte durée. Les troupes rentrèrent victorieuses en 1936, juste à temps pour aller porter secours à Franco, aux côtés de la glorieuse légion "Condor" hitlérienne. (A cela, notre presse ne trouva rien à redire, au contraire !)

Avril 1937 : A la tête de 32'000 "chemises noires", le général Zaffi conduit l'attaque contre Madrid

Avril 1937 : Le film "Les temps modernes" de Charlie Chaplin est interdit en Italie

(Les journaux)

Ces deux derniers "faits divers" concluent harmonieusement ce hâtif panorama du fascisme italien jusqu'en 1937. C'est le génial initiateur de ce régime que notre Université a voulu honorer.

Ce fut une très vibrante cérémonie qui se déroula le vendredi 9 avril 1937 au Palais de Venise à Rome. (1) M. le Recteur donna lecture d'une brève adresse de l'Université de Lausanne à son ancien étudiant, mettant en relief la profonde originalité de l'oeuvre du Duce, soulignant justement combien cette oeuvre est difficile à caractériser en quelques mots, et concluant sans broncher :

"... En tant que créateur et réalisateur d'une conception sociologique originale, vous avez illustré l'Université de Lausanne".

(Applaudissements à droite)

(1) Notons que la Délégation universitaire ne faisait que suivre les traces de notre très "national" Fonjallaz qui, le premier était allé présenter ses hommages admiratifs à M. Mussolini, 3 ans plus tôt.

Mais la perle de ces discours revient sans conteste à Mussolini, quand il s'écria :

"... Je suis particulièrement attaché à l'Université de Lausanne parce que c'est grâce aux cours que j'y ai suivis que mon évolution spirituelle s'est accouplie".

Arrivés à ce point, nous nous garderons de tout épilogue facile.

En guise de conclusion

Du volumineux rapport Ludwig (1), nous extrayons les lignes suivantes :

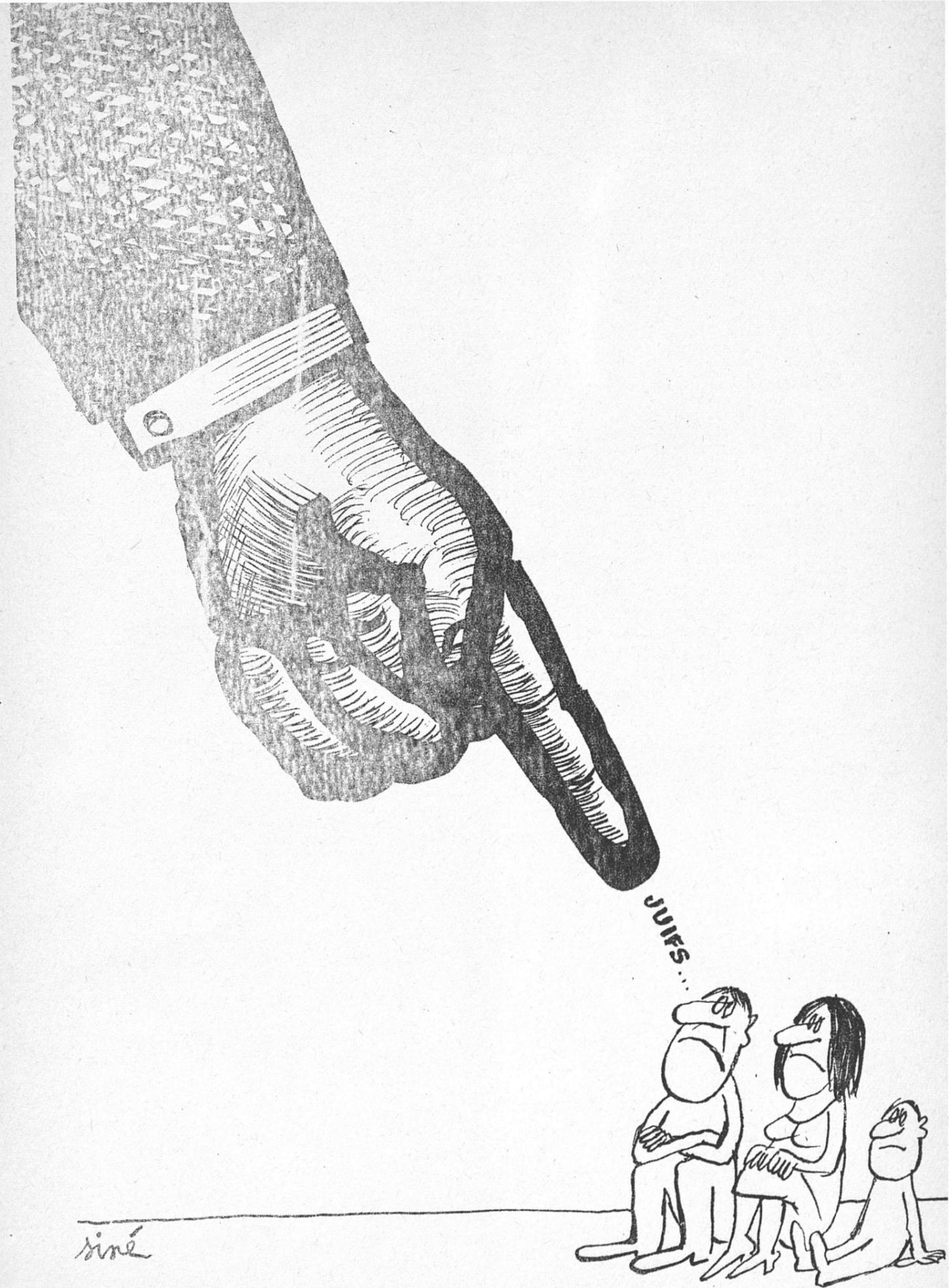
Notre division de police "se vit amenée à envoyer le 6 août 1938 aux consulats de Suisse en Italie l'ordre de ne plus délivrer de visas, pas même de visas de transit". Cet ordre s'appliquant aux émigrants autrichiens israélites résidant en Italie, et directement menacés par les lois raciales allemandes depuis l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne.

Un dernier fait : en pleine guerre, M. Paul Perre, président du Conseil d'Etat vaudois, convoque à son bureau M. le conservateur du musée cantonal d'archéologie et de préhistoire et, sans explication aucune, lui intime l'ordre de préparer l'envoi à Mussolini d'une des 3 copies du buste en or de Marc-Aurèle récemment découvert à Avenches. M. le conservateur refusa : il dut démissionner.

Décidément, on l'aimait bien M. Mussolini.

J-C.M.

(1) Annexe au rapport du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur la politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à nos jours (410 pages).



Philippe Schwed

ANDORRA .... ET LA SUISSE

Le texte que nous publions ci-après a été censuré sur ordre des autorités dans le numéro 3 des Cahiers de la Guilde du Théâtre (numéro consacré à Andorra). Une interpellation a été faite à ce sujet lors de la dernière séance du Conseil Communal de Lausanne : nous serons donc fixés sur l'origine des raisons de cette mesure inqualifiable dans le courant du mois de mai. La rédaction du "Bulletin du MDE", d'accord en cela avec l'auteur de l'article, a estimé que la plus large diffusion possible devait être donnée à ce panorama de l'antisémitisme en Suisse. C'est la raison pour laquelle nous le publions aujourd'hui.

Le dessinateur Siné, consulté à ce sujet, nous a donné son avis en faisant le dessin que nous publions sur la page précédente. Au nom des Suisses qui luttent pour une démocratie un peu plus authentique que celle dans laquelle nous vivons, nous le remercions de sa collaboration.

Frisch a pris soin de noter, en tête de l'édition allemande de sa pièce, que son "Andorra n'a rien à voir avec le petit Etat véritable du même nom, pas plus qu'avec n'importe quel autre petit Etat : Andorra n'est ici qu'un modèle." Qu'Andorra n'ait rien à voir avec l'Andorre véritable, cela paraît évident; mais il est bien douteux qu'on ne puisse la situer ailleurs !

Andorra : "Ce beau pays mais ce pays pauvre, paisible, pacifique, pieux qui n'a rien à craindre tant qu'il craint Dieu" (abbé) : Andorra : "Cette république qu'on doit prendre en exemple, où chacun est estimé à sa juste valeur, ce pays libre, le plus libre au monde" (docteur) : et ces habitants "parangons de vertus, sans culpabilité, que les autres n'oseront tout simplement pas attaquer parce qu'ils sont la conscience du monde" (docteur) - vrai, ce pays et sa population, ne sont-ils pas les nôtres ? N'y a-t-il pas dans ces affirmations quelque chose qui rappelle étonnamment ce qui fut l'opinion de beaucoup de nos compatriotes ? - et qui l'est encore d'ailleurs ! Et ce pays, "qui s'est d'abord indigné du massacre des innocents et qui a donné ses habits aux réfugiés" qui blanchit toutes les façades de ses maisons alors que les "Têtes Noires" menacent non loin de là; qui, une fois la terreur passée, met dans la bouche de chacun de ses habitants une confession tendant à le disculper, n'est-il pas à l'image d'une certaine Suisse d'avant et d'après-guerre ?

L'oeuvre même de Frisch pourrait nous apporter - si cela était nécessaire - une confirmation de ce qui précède. On sait en effet que la démarche habituelle de l'écrivain zurichois, dans quelque domaine que ce soit : urbanisme et architecture (Achtung : die Schweiz !), roman (Stiller), Journal (Blätter aus dem Brotsack), Théâtre (Biedermann und die Brandstifter), relève toujours de la réalité suisse. Frisch se sert d'ailleurs souvent de cette réalité comme d'un point de départ qu'il dépasse ensuite pour montrer que ce qui est valable pour notre pays l'est aussi pour un contexte infiniment plus large. Cela est vrai aussi pour Andorra qui, si elle est bien la Suisse, peut tout aussi bien être un autre pays du globe !

Il n'en est pas moins évident que l'Andorra de Frisch reste bien imaginaire si l'on se rappelle qu'aucun de ses habitants n'est sympathique et que la pièce est constituée par une succession d'horreurs inimaginables et purement "inter-andorroides" (si l'on peut dire !). La critique allemande a fait remarquer avec justesse qu'il n'y a, dans cette Andorra, aucun Juste et pas même un homme ayant le moindre réflexe de décence. Et c'est sans doute cette outrance qui rend cette pièce supportable à nos yeux de Suisses : en effet, si nous sommes concernés par la Suisse, le caractère infâme de ce pays ne peut nous toucher. J'en veux pour preuve le fait que, sous l'occupation, les habitants d'aucun pays n'ont eu, dans leur totalité, les réactions des habitants d'Andorra, même si la complicité dans le meurtre fut considérable dans certains pays. Ces réactions, les Suisses ne les auraient pas eues davantage. Ainsi donc, l'absence de tout Juste peut apparaître comme un élément qui, parce qu'il est excessif, affaiblit la portée d'une pièce qui se veut fondée sur une réalité très concrète - mais, sans doute, n'y faut-il voir qu'une de ces libertés que le dramaturge a toujours latitude de prendre, même lorsqu'il traite un sujet puisé dans l'histoire la plus contemporaine.

Il n'en reste pas moins que l'argumentation la plus solide de la pièce tient dans cette vérité que la bestialité des "Têtes Noires" s'emparant d'Andorra n'apparaît bientôt plus que comme l'extériorisation de ce qu'il y avait déjà de "noir" dans le coeur des habitants de ce pays modèle. Elle ne fait que rendre visible et porter à ses conséquences ultimes ce qui était en veilleuse chez chaque Andorroides bien avant l'invasion étrangère. C'est pourquoi cet antisémitisme moyen, quotidien, "normal" que mettent en relief certaines scènes est, quoiqu'on en pense, d'une grande importance. Et de cet antisémitisme-là, profondément nuisible et pernicieux, la Suisse n'en est certes pas indemne.

Qu'on en juge ! Bien qu'il y ait eu, dans notre pays, un noyau ancien de Juifs qui, au XVII<sup>e</sup> siècle déjà, vivait à Lengnau et Endingen (Argovie), leurs coreligionnaires n'ont obtenu l'égalité des droits de citoyenneté qu'en 1866 (révision constitutionnelle). Et non sans peine ! Cette émancipation fut en fait acquise sous la pression d'Etats étrangers tels que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, mais surtout la France de Napoléon III qui "regrettaient le maintien de l'interdiction du libre établissement dans les cantons pour les Juifs, ce qui empêchait leurs ressortissants israélites de venir en Suisse".

L'interdiction fut finalement levée en 1864, lors du renouvellement du traité de commerce avec la France.

La Suisse fut ainsi l'un des derniers pays à accorder les droits civiques aux Juifs<sup>(1)</sup>, il est juste de dire qu'elle ne les leur a plus retirés depuis lors !

En 1893, l'abattage rituel fut interdit : décision populaire - c'était la première fois que les Suisses faisaient usage de leur droit d'initiative - qui, si elle peut trouver sa justification dans un certain amour des animaux, n'en contient pas moins une nette résonance antisémite, en tendant à limiter les droits des Juifs en Suisse. Aux yeux des antisémites, il y avait là une sorte de "revanche" sur la décision de 1866.

En fait d'ailleurs, l'égalité légale ne traduit pas exactement la réalité sociale. Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle déjà, les autorités craignant un "envahissement juif", n'accordèrent qu'avec parcimonie la naturalisation à des Juifs étrangers. Une grande ville de Suisse prescrivit même un "délai d'assimilation" considérablement plus long pour les "Juifs émigrés des territoires de l'Est" ! Le nombre des étrangers, au sein de la Communauté Israélite Suisse, fut ainsi supérieur à celui des citoyens helvétiques jusqu'en 1930, date du début de l'arrêt des immigrations.

A cela s'ajoute le fait que les Juifs de Suisse se sont de tout temps heurtés à certains préjugés qui, même s'ils semblent innocents, n'en jouent pas moins leur rôle. Cela va de l'emploi injurieux du mot "Juif"<sup>(2)</sup> à l'interdiction de faire partie de certains clubs<sup>(3)</sup>, sociétés ou associations fermées ou, ce qui est plus grave, à l'élimination plus ou moins absolue de certains emplois officiels : on ne trouve par exemple que peu de députés ou de fonctionnaires juifs<sup>(4)</sup>.

(1) Par quelque 170'000 voix contre 150'000 et 12 1/2 cantons contre 9 1/2 - ajoutons-le !

(2) On trouve par exemple dans la presse lausannoise du 14.9.1962 : "La Police municipale (de Montreux) a arrêté un Juif allemand qui vivait de mendicité et vagabondait depuis quelques jours dans la région". Et plus bas : "Deux ressortissants français qui faisaient, à bord d'une voiture, le commerce de tapis, ont été arrêtés par la gendarmerie de Montreux. Ils étaient recherchés pour escroqueries(..) - On n'a pas jugé utile d'indiquer la religion des Français escrocs .

(3) A preuve, les incidents récents qui ont empêché le Grasshoppers-Club d'aller en Israël : ce Club avait refusé, en 1945 et en 1952, d'admettre des Juifs dans ses sections de rame et de tennis.

(4) Pour exemple de cet antisémitisme latent, citons l'étrange problème d'arithmétique suivant, donné en 1955 aux candidats à l'Ecole Normale du Canton de Vaud : M. Leduc achète à M. Bloch une pièce de drap pour fr. 288.- à fr 8.- le mètre. Le mètre avec lequel elle a été mesurée est trop court de 15 mm. Lequel doit rendre à l'autre et quelle somme ?

Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour résoudre ce problème : c'est bien entendu M. Bloch qui est le marchand malhonnête ! Etrange conception, tout de même, que celle qu'on se fait des commerçants juifs de notre canton !

Très inquiétante est d'ailleurs l'existence en Suisse de deux associations néo-nazies et racistes : l'une à Thoune, l'"Alliance nordique", l'autre, plus importante, à Lausanne "Le Nouvel Ordre Européen", dont le secrétaire, G.A. Amaudruz, est bien connu pour ses idées d'extrême-droite. Celui-ci est d'ailleurs le rédacteur suisse d'un "Périodique de Combat": L'Europe Réelle dont la lecture rappelle celle des grands journaux hitlériens spécialisés dans la propagation de l'antisémitisme. Plus, le "Nouvel Ordre Européen" a tenu en 1962 son assemblée annuelle à Lausanne : "Pour la troisième fois - ajoute le communiqué envoyé à la presse après cette assemblée - la réunion avait lieu en Suisse, l'absence de liberté dans les prétendues démocraties n'ayant pas permis de choisir un autre lieu (!)"

Il y a certes de quoi s'inquiéter de voir autorisée en Suisse une assemblée d'un mouvement d'extrême-droite dont le caractère fasciste et antisémite ne laisse aucun doute. Ces manifestations ne sont d'ailleurs que les séquelles d'un esprit national-socialiste, dont les adeptes suisses essayèrent à l'exemple de l'Allemagne, d'introduire dans notre pays une "question juive". Ces associations dites "frontistes" n'eurent de cesse d'offenser et d'injurier les Juifs. On assista à une floraison de périodiques et de journaux racistes : Réaction, l'Action Nationale, Le Pilori, l'Homme de Droite ("le seul organe de Suisse romande qui combatte effectivement la Juiverie et la Franc-Maçonnerie") - pour n'en citer que quelques-uns de langue française. Les antisémites passèrent aussi, à l'occasion, aux actes : des Juifs furent molestés dans la rue, des synagogues et des cimetières profanés. Cette politique aboutit, en avril 1942, à l'assassinat, à Payerne, d'un marchand de bétail juif : les assassins étaient des jeunes gens de la région qui avaient agi sous l'influence d'une propagande antijuive.

Les fameux "Protocoles des Sages de Sion" firent aussi leur apparition en Suisse. Ces "Protocoles", on s'en souvient sans doute, étaient un document narratif l'histoire d'une "séance qui se tient tous les cent ans, dans le cimetière juif de Prague, où les représentants des douze tribus d'Israël prêchent le culte du Veau d'Or, qui triomphera lorsque les Juifs auront établi leur domination sur les ruines de la société chrétienne" (!) Ce pseudo-document était un faux (5), écrit sur la base d'ouvrages antisémitiques. Faux et plagiat donc, écrit dans le but de perdre définitivement les Juifs. Il n'empêche qu'il eut son heure de gloire (si l'on peut dire !) en Suisse, avant que la Fédération des Communautés Israélites ne le fasse condamner en 1935, sous le mince prétexte de "littérature immorale". Cette condamnation fut d'ailleurs levée en 1937, après que les deux principaux accusés eurent fait appel.

Mais c'est sans doute peu avant et pendant les années de guerre que l'antisémitisme a joué son rôle le plus nocif, en restreignant le droit d'asile accordé aux Juifs étrangers qui cherchaient à fuir les persécutions de leur pays. L'excellent travail de M. Ludwig ne laisse aucun doute à ce sujet. C'est en 1954, en effet, que M. Carl Ludwig, professeur à Bâle, a rédigé à la demande du Conseil Fédéral un "Rapport sur la politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1933 à 1945" pour renseigner d'une manière objective et

(5) Il existe toujours : nous en avons trouvé récemment un exemplaire chez un bouquiniste parisien !

aussi complète que possible l'Assemblée fédérale et le public". La place nous manque pour rapporter ici les faits, d'un intérêt souvent considérable, contenus dans ce "Rapport", faits qui restent ignorés d'une grande partie de l'opinion publique. Nous nous contenterons de reprendre l'essentiel de ses conclusions. (6)

Les éléments dont fait état le Rapport ont souvent un caractère particulièrement cruel à l'égard des Juifs étrangers à notre pays et qui cherchaient à s'y réfugier. Ils font ressortir, à maintes reprises, un incontestable esprit antisémite régnant à tout le moins au sein des Départements Militaire et de Justice et Police. En effet, la législation suisse concernant les réfugiés juifs, de 1933 à 1944, s'est souvent montrée sévère, "rigoureuse jusqu'à l'inhumanité" - pour reprendre les termes des journaux d'alors. Mais cette cruauté, il faut en convenir, peut trouver une explication sinon une justification dans la "malice des temps". On doit se rappeler que la période 1933 - 1944 fut particulièrement difficile pour notre pays : que, d'une part, la situation de la Suisse ne permettait pas l'entrée illimitée de réfugiés étrangers et que d'autre part, notre pays courait le risque d'être envahi par l'Allemagne. De plus, on peut reconnaître que les décisions dont parle le Rapport Ludwig ressortissent essentiellement du domaine des autorités et, partant, ne reflètent que l'opinion de celles-ci, bien que, à l'occasion, les décrets officiels aient été nettement soutenus par les partis politiques majoritaires et certains milieux de l'opinion publique dits "patriotiques". Enfin, il importe de signaler les innombrables protestations - au sein des Eglises et de la population - qui, dès les premiers jours de la tourmente, se sont élevées contre les mesures, jugées par trop draconiennes, des autorités.

Il n'en reste pas moins que la Suisse partage tout de même une certaine responsabilité - de manière indirecte, cela s'entend - dans la disparition de millions de juifs et que, venant d'elle, une politique plus libérale en matière d'admission de réfugiés, aurait pu sauver d'innombrables vies. (7)

C'est en définitive ce qui importe plus que tout : n'oublions donc pas l'expérience vécue afin qu'elle constitue un avertissement pour l'avenir ! Car, sinon, d'autres gens auront à souffrir de nos préjugés, et ces victimes seront, comme les faits le prouvent hélas déjà, les nombreux étrangers dont notre pays a besoin pour vivre. Notre antisémitisme sera devenu xénophobie.

P.S.

(6) Cf. Ci-après, extraits du "Rapport Ludwig".

(7) Qu'on nous permette de rapporter ici un instantané du procès Eichmann, 49e audience, du 17 mai 1961 : interrogé par l'un de ses juges, le pasteur Heinrich Grüber, héros de la résistance antinazie répondit à la question de savoir si "La Suisse avait montré de la compréhension au sujet de l'accueil des juifs" : - Tous les pays fermaient leurs portes. La Suisse comme les autres." On trouve dans les mémoires de Rudolf Hoess : "Le Commandant d'Auschwitz parle", le paragraphe suivant, d'une teneur particulièrement atroce : Après la fin des "actions" (déportation des Juifs vers Auschwitz) plus importante, les valeurs triées étaient emballées dans des coffres et expédiées en camions à Berlin où elles étaient dirigées sur la Reichbank. Une section spéciale était exclusivement occupée de la vente des objets. Je me suis laissé dire par Eichmann que les valeurs et les devises étaient négociées en Suisse et exerçaient une influence décisive sur tout le marché des valeurs suisses" (p.241)

Extraits du Rapport du Professeur Carl Ludwig sur :

"La politique pratiquée par la Suisse à l'égard  
des réfugiés au cours des années 1933 à 1945."

Chancellerie Fédérale

Berne

I Avant la Guerre

Circulaire du Département fédéral de Justice et Police du 31 mars 1933 :

Entrée en Suisse d'Israélites. (extraits)

"(...) Notre pays ne peut accorder à ces réfugiés qu'un séjour temporaire pendant lequel il leur serait interdit d'exercer une activité lucrative (...) Il convient avant tout de s'opposer par tous les moyens possibles, à ce que des gens de moeurs différentes des nôtres s'établissent chez nous (...)" (dans le cas présent, il s'agit essentiellement de Juifs d'origine orientale).

\* \* \*

Notons qu'en 1930, les Juifs constituaient le 4,4‰ de la population suisse, soit 17'993 personnes, dont 9'803 Suisses et 8'170 étrangers (= 23% de la population étrangère) : il ne pouvait donc être question d'un "danger d'infiltration juive" comme le prétendirent les frontistes d'alors.

\* \* \*

1935, après l'adoption des Lois de Nuremberg, la légation de Suisse à Berlin informe la division des AE de traiter les demandes de réfugiés qui veulent s'établir ou même séjourner en Suisse, avec la plus grande prudence à cause du fort chômage qui règne alors dans notre pays.

1938 - Proposition présentée au Conseil Fédéral par le Département de Justice et Police.

"Si nous ne voulons pas créer des conditions favorables à un mouvement antisémite qui serait indigne de notre pays, nous devons nous défendre de toutes nos forces et, s'il le faut, sans pitié contre l'immigration des Juifs étrangers, tout particulièrement de Juifs de l'est".

Notice du chef de la division politique du gouvernement allemand, 10 août 1938.

"Le ministre de Suisse m'a dit aujourd'hui qu'il désirait m'informer, à titre provisoire seulement, qu'il était sérieusement question en

Suisse d'enrayer le flot des Juifs venant d'Allemagne. Le gouvernement suisse, dit-il, est résolument opposé à un "enjuivement" du pays, ce que nous devrions comprendre. Il se pourrait que le Conseil Fédéral fit appel à la collaboration de l'Allemagne pour l'application des mesures à prendre. On envisage notamment en Suisse, la nécessité d'établir l'obligation de visa pour les Allemands du Reich. Actuellement, cette obligation n'existe que pour le territoire de l'ancienne Autriche (...)"

(signé) Woermann  
Berlin, 10 août 1938

(La suite de la lettre fait état de l'entrée illégale de 47 Juifs en Suisse par Bâle : -"Je crois - ajoutait le ministre de Suisse - que la police des étrangers a déjà appelé l'attention de la légation d'Allemagne à Berne sur cette affaire" conclut la Notice allemande).

Circulaire adressée aux postes frontières par la division de police  
7 septembre 1938.

1. Tous les porteurs de passeports autrichiens non munis d'un visa pour l'entrée en Suisse doivent être refoulés à leur entrée.
2. Doivent aussi être refoulés les émigrants porteurs de passeports allemands.
3. Doivent aussi être refoulés les émigrants tchèques et hongrois (presque tous les émigrants sont Juifs)".

Note allemande du 29 août 1938

"(...) A la demande du Gouvernement Suisse, le Gouvernement Allemand avait ordonné à un certain nombre d'officiers des passeports que la Suisse avait elle-même désigné - en particulier celui de Vienne - de ne plus délivrer, jusqu'à nouvel avis, des passeports allemands à des Juifs, toutes les fois qu'on n'avait pas la preuve irréfutable que le passeport ne servirait pas à entrer en Suisse.

Lettre de la légation de Suisse à Berlin à la division des AE  
7 septembre 1938

"(...) Le Général Roediger m'a dit (...) que les autorités allemandes, pour tenir compte autant que possible des vœux de la Suisse, sont en principe disposées à apposer un signe sur les passeports délivrés à des Juifs dans l'ancien Reich, en Autriche ou encore à l'étranger. Le Gouvernement allemand accepterait en même temps que la Suisse rétablisse l'obligation du visa pour les passeports munis du signe distinctif (...)

Pour la mention de l'origine juive dans les passeports, on m'a fait deux propositions (...) La seconde tend à ce qu'un sceau soit apposé

sur la première page du passeport; le sceau consisterait en un lettre J entourée d'un cercle de quelque 2 cm. de diamètre ou en un autre signe au sujet duquel nous pourrions encore émettre des vœux.

J'ai l'impression que l'apposition de ce signe suffirait entièrement à vos besoins (...)"

\* \* \*

Il faut ajouter à cela, qu'à l'occasion de cet accord, les autorités suisses admirent une discrimination entre citoyens suisses juifs et non juifs.

Protocole relatif aux résultats des négociations - 29 septembre 1938

"Le Gouvernement allemand se réserve le droit d'obliger les Juifs de nationalité suisse, lorsqu'il le jugera nécessaire et qu'il aura pris contact avec le Gouvernement suisse, à produire une garantie d'autorisation de séjour sur territoire du Reich, ou de transit à travers ce territoire".

Notons encore que cette discrimination entre Suisses juifs et non juifs apparut à une autre occasion encore :

Lors du pillage des biens des Juifs français et suisses en France, sous Vichy (1941), le Conseil Fédéral n'intervint pas, en prétextant que les Juifs suisses ne pouvaient prétendre à être traités différemment des autres ressortissants juifs du pays où ils résidaient, les mesures de Vichy ayant un caractère d'ordre public !

## II Pendant la guerre

Début de la guerre : il y avait, en Suisse, 5'000 réfugiés juifs qui n'avaient pu poursuivre leur voyage.

Circulaire du D.J.&P. aux légations des pays européens de l'Est du 24 novembre 1939

"Nous craignons une immigration (juive surtout) provenant de ces Etats (de l'Est) qui est très difficile à déceler".

Circulaire du D.J.&P., 18 juin 1940

"Les fugitifs civils seront refoulés, à l'exception des femmes, des enfants jusqu'à l'âge de 16 ans, des hommes de plus de 60 ans et des invalides".

Instructions du D.J.&P. "Rapport de la division de police" 30 juin 1942

D'une façon générale, il convient (cependant) d'éloigner les éléments indésirables (Juifs, extrémistes, gens suspects d'espionnage).

Circulaire de la division de police. - 13 août 1942

"Ne doivent pas être refoulés :

1. Déserteurs, prisonniers de guerre, militaires (...)
2. Réfugiés politiques - ceux qui n'ont pris la fuite qu'en raison de leur race, les Juifs en général, ne doivent pas être considérés comme des réfugiés politiques".

Instructions de la division de police - 26 septembre 1942

"Les étrangers entrés clandestinement doivent être refoulés (...)  
Les Juifs français doivent être refoulés sans exception, étant donné qu'ils ne courent pas de danger dans leur pays..."  
(ceci se révélera inexact)

Le 9 octobre 1942, la frontière du Bas-Valais et de Genève est fermée avec des barbelés, à cause de l'arrivée d'émigrants dans une "proportion véritablement angoissante" (lettre du Département militaire fédéral : ordre du Général).

Fin 1942 : des nouvelles très alarmantes étaient parvenues en Suisse sur l'extermination des Juifs de l'Est. Certaines de ces nouvelles dites "incontrôlées", furent censurées par les services suisses de surveillance de la presse.

Instructions de la division de police - 29 décembre 1942

"Les étrangers qui sont arrêtés par les gardes-frontières (...) doivent être refoulés (...) sans qu'ils puissent entrer en contact avec des tiers.

Ne sont pas refoulés :

1. déserteurs, prisonniers de guerre, évadés, militaires.
2. réfugiés politiques.

Ne sont pas considérés comme réfugiés politiques, les réfugiés qui ont pris la fuite à cause de leur race, sauf :

- a) malades, grossesse avancée
- b) gens de plus de 60 ans
- c) enfants seuls de moins de 16 ans (et dès le 26 juillet 1943, les jeunes filles de moins de 18 ans)
- d) parents avec enfants de moins de 6 ans.

A cette époque, les autorités compétentes étaient d'avis que la Suisse avait fait pour les réfugiés ce qu'on pouvait attendre d'elle.

2 juin 1943

Nouvelle interdiction de publier des renseignements sur les exécutions massives de Juifs à l'Est.

Fin 1943

Ordre fut donné de ne plus refouler les réfugiés juifs s'ils s'y opposaient ou si l'on ne pouvait exiger d'eux qu'ils prennent le chemin du retour (il s'agit ici de Juifs Italiens).

12 juillet 1944

Dès cette date, tous les réfugiés juifs seront admis en Suisse. A cette époque aussi sera levée l'interdiction faite à la presse de publier des nouvelles de l'Est.

Fin de la guerre

21'588 réfugiés juifs sur un chiffre global de 55'018 réfugiés.



LA LUTTE CONTRE LES ARMES ATOMIQUES

Le printemps 1963, comme celui de l'année précédente est marqué pour la Suisse par la lutte contre les armes atomiques. Chacun a entendu parler de la marche de Pâques, aussi ne nous attarderons-nous pas sur la question, si ce n'est pour regretter que la participation estudiantine n'ait pas été plus élevée.

Pour l'heure, la question la plus importante pour les adversaires des armes atomiques est certainement la votation fédérale qui aura lieu les 25 et 26 mai. Les citoyens suisses sont appelés à se prononcer sur une initiative du Parti Socialiste Suisse qui demande que toute décision en ce qui concerne les armes atomiques soit soumise à l'approbation du peuple. Il ne s'agit donc pas pour les électeurs de se prononcer sur le problème de fond (pour ou contre les armes atomiques) ainsi que l'année dernière. Toutefois, les milieux militaires de notre pays, considérant qu'une telle ingérence du peuple dans les affaires de la Confédération tient quasiment de la provocation pure et simple, se sont juré de faire à nouveau échec à la volonté populaire. En conséquence, amis et sympathisants du MDE, n'oubliez pas le dimanche 26 mai, allez voter et faites voter vos connaissances.

Mouvement Démocratique des  
Etudiants

J.P. Guignard

L'EGLISE ET L'ETAT !

On se souvient bien que lors de l'Initiative Antiatomique du 1er avril 1962, il n'y avait eu, de la part de nos autorités, aucune pression sur le corps pastoral. Tout au plus quelques recommandations.

Bien sûr, certaines mauvaises langues prétendaient le contraire. Il y a même un pasteur qui m'affirmait avoir reçu une circulaire (sortie de Dieu seul sait où) recommandant aux pasteurs de l'Eglise Nationale Vaudoise de ne s'occuper que des choses de l'âme.

Troublé par ces confidences, je les avais, à l'époque, confiées à notre chef du Service des Cultes. Celui-ci n'avait aussitôt rassuré : ce n'étaient que de vilains mensonges !

Bien sûr, mon ami pasteur était catégorique, il avait reçu une circulaire.

Il devait se tromper. Il confondait peut-être.

Pour moi j'étais entièrement rassuré par notre magistrat des Cultes. Je savais qu'il disait vrai. Je l'avais vu tant de fois, entouré de sa petite armée d'officiers et de capitaines, qu'il disséminait dans la salle, venir courageusement rétablir la "Vérité" dans des conférences organisées par ce suspect et dangereux Mouvement contre les armes atomiques...

Puis il y eut les votations. Avec le résultat que l'on sait.

Puis il y eut encore un certain discours de M. Chaudet devant le Rassemblement Protestant. Discours que certains esprit mal tournés interprétaient comme une mise en garde à nos pasteurs : Surtout, ne vous mêlez pas de "politique".

Une année a passé. Une nouvelle Initiative antiatomique... D'autres mauvaises langues qui parlent d'autres pressions...

C'est ainsi qu'un ami, pasteur indiscret, me racontait l'autre jour la belle conférence à laquelle il venait d'assister.

Un parti de chez nous (un parti chrétien, un parti bien) avait convoqué quelques dizaines de ces "pasteurs-égarés-dans-des-idées-antiatomiques-et-pacifiques" à une conférence privée. Belle conférence où 2 de nos hauts magistrats dissertaient sur le rôle du pasteur dans une société chrétienne, sur l'ecclesiastique qui ferait bien de s'occuper de religion plutôt que de se laisser entraîner dans des mouvements pacifiques dirigés de Moscou.

Quelques aumôniers d'armée, convoqués par leur supérieur, étaient sortis fortement impressionnés par les paroles de nos deux magistrats.

J'ai écouté mon ami le pasteur. Mais je ne l'ai pas cru.

L'année passée déjà on m'avait raconté des histoires de pression...

Et bien l'année passée déjà c'étaient des mensonges !...

J.P.G.

M.D.E.

FRANCO ASSASSIN

"Le fascisme doit devenir une manière de vivre".

(Mussolini)

"S'il y a la révolution je te tuerai".

(Un flic lausannois)

Julian Grimau : retenez au moins le nom, puisque l'homme, vous ne le connaîtrez jamais. Ce grand patriote espagnol a été fusillé le 20 avril à l'aube à la prison franquiste de Carabanchel. Cette injure faite à l'Espagne ne pouvait être exécutée que par des mercenaires étrangers.

Julian Grimau a été "légalement" assassiné. A travers le monde entier, presque tout a été fait pour le sauver : des hommes illustres et très divers ont écrit au chef de l'Etat espagnol; d'innombrables meetings ont été convoqués pour informer et protester; des centaines d'écrivains ont attiré l'attention sur lui. Et non pas d'abord parce qu'il représentait l'homme persécuté par la dictature, ou parce qu'il était communiste, mais seulement parce que, selon toute probabilité, il était innocent.

Des innocents, bien sûr il y en a partout : de certains et de probables, d'évidents et de présumés, et aussi, comme on dit, de Droite et de Gauche. Alors pourquoi celui-ci plutôt que d'autres ?

Simplement, parce que le monde entier le savait, et qu'il était ainsi promu, bien malgré lui sans doute, à la dignité inquiétante de symbole. Parce que le monde entier, cette fois, sans distinction de nation ni de parti, allait se sentir, sinon coupable, du moins responsable dans une bonne mesure de sa mort. Parce que nous les attendions tous à ce tournant-là, notre belle Civilisation occidentale et, bien sûr, chrétienne, notre soi-disant Progrès. Parce qu'en fin de compte, rien n'est plus épidémique que la compréhension, la justice et l'amour, sauf, justement, l'incompréhension, l'injustice et la haine.

Grimau, on le savait tous, et on était là : tous ensemble, pour une fois, on se tenait vigilants, on serrait les poings, on pensait que peut-être ça servirait à quelque chose d'être là, tous unis : il a été exécuté.

Le mal l'a emporté, qui s'appelle aujourd'hui faux patriotisme, "autorité", repréailles, dictature - le mal qui n'arrive pas à dissimuler sa faiblesse et sa peur. Et maintenant que le drame est consommé, nous restons là, plus divisés que jamais, retrouvant notre morne et sombre indépendance après cette grande entreprise en commun. De tous les côtés prêts à crier "Mort aux Juifs", "A bas Franco" ou "Vivent les Etats-Unis", selon les besoins de la politique du jour.

\* \* \* \* \*

Où encore "Mort aux flics"

La nuit qui suivit l'exécution de Grimau, des équipes se répandirent à travers la ville, et, entre le stade olympique et Ouchy, inscrivent

sur quelques murs : FRANCO ASSASSIN ! Il est inutile, pensons-nous, d'insister sur les motifs généreux qui inspirèrent ces peintres d'un genre nouveau (pour la Suisse). Certes, aucun d'eux n'ignorait, ce faisant, qu'il se mettait en état de contravention, et qu'en barbouillant ainsi quelques murs, il portait atteinte à la propriété d'autrui - ce qui constitue un délit bien mineur.

Les choses, pourtant, se gâtèrent vite, quant l'un d'eux, en train de commettre son abominable forfait, fut interpellé par les agents. Très rapidement - et sans qu'il y ait eu résistance de sa part - il fut l'objet d'injures, de voies de fait et de menaces scandaleuses, de la part d'un agent en particulier (dont nous tairons le nom, puisqu'une enquête est en cours). Ce "représentant de la force publique" alla même jusqu'à dégaîner son revolver, pour éviter toute fuite ! Le prévenu fut ensuite frappé, avant d'être jeté dans une voiture où les brutalités continuèrent, assorties cette fois d'injures, parmi lesquelles "fumier" est une des moins grossières. Dans un local de police, il a été scandaleusement menacé, toujours par le même agent. Enfin, pour mettre un comble à sa conduite, ce petit monsieur en uniforme conclut, en le conduisant à une cellule : "S'il y a la révolution, je te tuerai".

Des choses pareilles ne s'inventent pas. Elles sont dans ce cas d'autant plus tristes et plus révoltantes qu'elles sont indirectement liées à l'affaire Grimau. On peut en effet supposer que ce flic savait lire, et qu'il avait pris connaissance, comme tout le monde, par les journaux, de la manière dont l'enquête avait été conduite, et plus particulièrement des sévices et des tortures qu'avait endurés ce patriote.

Or, les procédés proprement crapuleux dont il a usé relèvent directement des pires méthodes policières aujourd'hui appliquées dans l'Espagne de M. le Caudillo. Monsieur l'agent serait-il démangé de ce côté-là ?

Aujourd'hui dans les journaux, M. Juan Bosch, Président de la République dominicaine, a qualifié Duvalier, le dictateur sanglant d'Haïti, de "malade mental". Monsieur l'agent est-il sadique ou malade ?

L'enquête en cours l'établira. Mais, après de pareils faits, nous ne pouvons que réclamer l'exclusion du corps de police d'un individu qui en est si manifestement indigne.

M.D.E.

THEATRE DU LAPIN VERT			
15 mai	-	21 mai	27 mai - 12 juin
BEATRICE MOULIN			ANNE SYLVESTRE
RICET-BARRIER			BERNARD MONTANGERO

Bibliographie

Victor Nekrassov - Kira (roman soviétique)  
Le Seuil 8.50

Iouri Karakov - La petite gare (roman soviétique)  
Gallimard 13.80

Alexandre Soljenitsyne - Une journée d'Ivan Denissovitch  
Julliard 10.75

---

Gérald Brenan - Le labyrinthe espagnol  
Origines sociales et politiques de la guerre civile  
Ruedo Iberico 21.25

Frédéric Rossif et Madeleine Chapsal  
Mourir à Madrid (Prix J. Vigo 1963)  
Seghers 20.60

---

Jacques Rennes - Procès de Pascal  
Editions Rationalistes 8.75

M. Borvier-Ajam et G. Mury - Les classes sociales  
en France I : La notion de classe sociale  
Les classes sociales en France de  
l'époque gauloise au XIXe siècle  
Ed. Sociales 18.10

Guy Besse - Pratique sociale et théorie  
"Petite Encyclopédie marxiste"  
Ed. Sociales 4.50

Auguste Dumeix - Qu'est-ce que la coexistence pacifique ?  
Ed. Sociales 7.70

Lénine - Oeuvres choisies en 2 vol.  
Vol. I Ed. de Moscou 11.--

---

Réimpressions

Engels - Anti-Dühring, Ed. Sociales 9.35

Marx - Le 18 Brumaire, Ed. Sociales 3.90

---

Revue

Europe - No spécial sur Brecht (réédition) 11.35

Partisans No 9 4.50

Pekin-Information Janvier - juin 1963 (13 numéros) -.90

Révolution Africaine hebdo. (Alger) le no 1.20

Notes de lecture

Michel Cattier

UN PSYCHANALYSTE MARXISTE : WILHELM REICH

On connaît l'accueil réservé à la psychanalyse lorsque celle-ci commença, vers 1925, à se diffuser dans les pays latins : les résistances et les attaques virulentes furent nombreuses de la part de la bourgeoisie qui voyait plusieurs de ses sujets tabous dangereusement remis en question. Or, la psychanalyse jouit actuellement d'une vogue considérable - ses grands auteurs sont édités dans le livre de poche - mais encore, elle est utilisée dans la lutte idéologique contre le marxisme. (c'est une des raisons qui fait dire aux marxistes "orthodoxes" qu'elle est une idéologie petite-bourgeoise !)

Autrement dit, ça n'a pas traîné : la bourgeoisie a rapidement désamorcé la nouvelle science et l'a remise en circulation amputée de ses authentiques germes révolutionnaires. Ou, si l'on préfère, c'est la psychanalyse elle-même qui s'adapta à l'ordre bourgeois, ce qui implique d'ailleurs - et c'est exact - la participation directe de ses fondateurs.

Néanmoins, un collaborateur et disciple de Freud, Wilhelm Reich (1897-1957), s'opposa jusqu'au bout à cette castration de la psychanalyse par la pensée bourgeoise et élaborait un plan de synthèse entre le marxisme et la psychanalyse. Il considérait en effet que l'unique façon de sauver la portée révolutionnaire de la psychanalyse était de l'intégrer au marxisme. W. Reich faisait dès 1920 partie de la société de psychanalyse dirigée alors par Sigmund Freud, à Vienne. A partir de 1924, il effectue des recherches sur l'origine sociale des névroses et perfectionne ses études dans de nombreux dispensaires d'hygiène mentale. De 1930 à 1933, il poursuit son travail à Berlin. (Il est membre du parti communiste allemand, et se retrouve au PC dans la même cellule qu'Arthur Koestler). En 1933, chassé par le nazisme, il fuit l'Allemagne pour se rendre à Oslo, qu'il quitte 6 ans plus tard pour les USA où il fonde un institut de recherches biologiques. Mais, et ses oeuvres sont là pour en témoigner, on n'a pas oublié ses sympathies pour le socialisme. En 1954, un organisme pour le contrôle de l'alimentation (!) attaque violemment ses thèses et demande l'interdiction de son activité scientifique. Il refuse à bon droit de se laisser traîner devant un tribunal. Mais rien n'y fait, et 2 ans plus tard, condamné par contumace, ses oeuvres saisies et brûlées, il est jeté en prison où il meurt en 1957.

L'histoire a l'air d'être tirée tout droit du moyen âge, elle égale en injustice et en absurdité les procès qui se déroulèrent en Europe à l'époque du nazisme, cependant elle s'est bel et bien passée aux Etats-Unis d'Amérique, il n'y a pas dix ans.

En abordant l'oeuvre de Reich, on est frappé par trois faits :

- tout d'abord, ses nombreuses et très nettes prises de positions politiques (contrastant en cela avec l'apolitisme et l'indifférence plus ou moins marquée des autres psychanalystes pour les questions sociales). Il n'a cessé, par exemple, de lutter activement contre le nazisme qu'il considérait comme un des pires cancers connus par l'humanité;
- ensuite l'orientation franchement sociologique de sa pensée : tel type de névrose, tel complexe est toujours rattaché à un contexte social donné;
- et enfin sa lutte acharnée pour sauver la psychanalyse de l'embourgeoisement et de la désexualisation. Sa rupture avec Freud est due à cela : l'adoucissement et l'oubli dans lequel le créateur de la psychanalyse laissa tomber la théorie de la libido et ses dénonciations du terrorisme antisexuel.

Voici quelles sont les grandes lignes de la pensée de Reich, du moins en ce qui touche l'origine des névroses et les rapports possibles entre le marxisme et la psychanalyse. (Je passe donc sur ses travaux et découvertes dans le domaine biologique : l'étiologie de la cellule cancéreuse, l'énergie organique, etc...)

Wilhelm Reich, comme Marx, voit dans les multiples aliénations de l'homme un effet de la division de la société en classes exploiteuses et exploitées. Il remarque que, par exemple, les peuples qui ignorent encore la division du travail et l'existence d'un état au service des classes possédantes, produisent un type humain remarquable (c'est le cas des tribus polynésiennes étudiées par Malinovsky). Et c'est ici qu'il reprend les découvertes de Freud : il constate que le refoulement sexuel commence là où apparaît un ordre social autoritaire, donc que "le refoulement sexuel est d'origine socio-économique et non pas biologique" et il ajoute : "la frustration sexuelle est un instrument essentiel dans la production de l'esclavage économique, elle permet de garder plus facilement les hommes dans un état de soumission". Cela implique donc que la pénible olympe freudien avec son cortège de névroses et de perversions n'a rien d'éternel et qu'il disparaîtra le jour où les conditions matérielles qui l'engendrent auront disparu. L'allusion à une véritable démocratie socialiste est transparente.

Reich est alors amené à dénoncer les méfaits de l'éducation sexuelle, spécialement celle qui s'inculque dans les familles actuelles, où "les parents inconsciemment, sur l'ordre de la société mécanisée et autoritaire répriment la sexualité chez les enfants et les adolescents". Autrement dit, le rôle des parents (ces fondés de pouvoir de l'ordre établi) est justement d'éduquer leurs enfants dans une atmosphère de refus de la sexualité naturelle, ce qui les rend malades et anti-sociaux. C'est un tribut supplémentaire payé par l'humanité, en plus de son esclavage économique.

Dans une magistrale analyse des causes psychologiques du fascisme ("l'irrationnel fasciste" est un chapitre de son livre "La fonction de l'orgasme", Arche éditeur à Paris), il montre le parti qu'Hitler a tiré des pulsions sadiques et agressives qui agissent dans l'inconscient "la structure irrationnelle acquise des masses populaires, c'est-à-dire de ceux qui contribuent à faire l'histoire, rend possible la dictature

par l'utilisation de l'irrationnel". En effet, une analyse marxiste "orthodoxe" de l'impérialisme allemand ne saurait expliquer à elle seule ses aspects apocalyptiques et démoniaques, ce qui a fait du nazisme l'incarnation de l'impérialisme allemand.

Dans le même élan, Reich rejette une illusion dangereuse entre toutes, la religion. Il voit très bien que c'est une praxis étouffante qui conduit l'homme à se forger cette idole, et la fonction sociale qu'elle remplit. Mais il approfondit l'analyse marxiste classique en montrant les zones troubles de l'inconscient où l'aliénation religieuse plonge ses racines, en montrant de quelles sources empoisonnées elle tire son énergie. Aussi l'analyse de Reich prolonge-t-elle celle de Marx : "La religion tombera d'elle-même, avec la décomposition de la réalité absurde dont elle est la théorie".

On pourrait citer d'autres exemples démontrant le parti révolutionnaire que Wilhelm Reich entendait tirer de la psychanalyse en tant que description d'aliénations typiques (complexes, névroses, perversions, etc.)

Il considérera toujours l'inconscient comme le produit artificiel d'une société divisée en classes antagonistes. Dans cette perspective, l'inconscient lui-même est une aliénation particulière, génératrice d'aliénations supplémentaires et réservoir d'énergie pour les mystifications les plus diverses : religion, fascisme, chauvinisme, etc...

Reich avait élaboré une théorie des névroses reposant sur le fait que c'est un engorgement d'énergie sexuelle (libido) qui fournit sa vitalité à la névrose. Sur le plan individuel, c'était donc la libération de cet excès d'énergie qui amenait la guérison. C'est là la clef de voûte de sa théorie de l'orgasme. Mais il ne se faisait pas beaucoup d'illusions sur la portée de cette thérapie dont les effets restaient strictement individuels : la libération sexuelle de l'humanité et sa libération tout court passaient par la révolution socialiste.

Et je terminerai en citant Reich :

"Freud ayant sacrifié le but du bonheur sexuel à la structure humaine existante et au chaos sexuel... Derrière l'inconscient freudien vivent et travaillent la sociabilité et la sexualité naturelles, la joie spontanée du travail, la capacité d'amour. Cette couche, la plus profonde, représentant le noyau biologique de la structure humaine est inconsciente et redoutée. Elle est en désaccord complet avec chaque aspect de l'éducation et du régime autoritaire. Elle est en même temps le seul espoir réel pour l'homme de dominer sa misère sociale."

M.C.

Gibet

Dix huit leçons sur la Société Industrielle

Par : Raymond Aron (Collection Idées N.R.F.)

Raymond Aron, sociologue, historien, économiste, philosophe, n'est pas connu du grand public. Et pourtant il est un de ces hommes qui font la politique en établissant des théories, en influençant par leurs écrits la pensée des politiciens et des responsables. Pour atteindre ce but Aron est particulièrement bien placé en France **puisque** il est en même temps professeur en Sorbonne, d'où son influence sur l'avenir, et éditeur au "Figaro" et au "New Republic", d'où son influence sur le présent.

Son oeuvre toute entière s'inscrit en dehors des sentiers battus. Il se définit lui-même comme un "probabiliste" et ne ménage pas ses critiques aux partisans et aux adversaires du marxisme. Se voulant hors de la mêlée on pourrait croire qu'il a tracé une nouvelle voie. Mais si certaines de ses idées ne manquent pas d'originalité, on peut tout de même le rattacher à l'école dite du néo-capitalisme, dont les chefs de file sont aux USA Colin Clark, Galbraith et en France Fourastié. De cette école on connaît les idées principales, ne serait-ce que par les applications auxquelles elles ont donné lieu, par exemple la politique de la CISEL, la doctrine sociale de l'Eglise et les différentes politiques économiques et sociales de maints gouvernements.

Il est donc de la plus haute importance que les militants connaissent le contenu de ces doctrines dont la force principale réside dans leurs capacités de saisir et d'exprimer, même d'une manière mystificatrice, les contradictions, l'aliénation de l'homme dans la société du capitalisme industriel. Au premier abord il peut paraître présomptueux de tenter de démonter, de réfuter ces doctrines. Mais cela n'est pas vrai, car il faut toujours se souvenir que le capitalisme secrète ces doctrines comme des anti-corps, et qu'il ne peut, sous peine de se saborder, résoudre sa contradiction fondamentale : le Profit.

Ainsi Aron, et avec lui ses amis politiques se trouvent pris à leur propre piège. Ils mettent en question certains aspects de la société capitaliste, mais ne pouvant aller jusqu'au bout, ils en sont réduits à tourner inlassablement autour du pôt, et à tenter de nous égarer, (mais peut-être s'égarent-ils eux-mêmes) en nous faisant croire que les contradictions secondaires sont les causes fondamentales, alors qu'elles n'en sont que les effets.

Où Aron en arrive-t-il avec une telle méthode ? Tout simplement à affirmer qu'au fond, vu de loin, de Chine particulièrement, ou mieux vu de haut, ce qui a l'avantage de laisser supposer une objectivité sur laquelle il insiste à plusieurs reprises, d'affirmer donc que l'URSS et les USA ne sont "que deux modalités d'un seul et même genre : La Société Industrielle."

L'auteur étudie les origines de celle-ci, confronte ses idées avec celles de Tocqueville et de Marx, avec la réalité actuelle et conclut en définissant cette société par sa caractéristique principale : le désir d'augmenter la production. Parlant en sociologue et sous couvert d'objectivité rejetant le subjectif, il lui est facile de partir de ce fait incontestable et de faire l'amalgame. Mais il se garde bien de mettre l'accent sur les causes profondes et totalement différentes d'un même désir, à savoir que l'une agit pour élever le niveau de vie de ses membres, l'autre pour augmenter le profit.

Ensuite il étudie les modèles soviétiques et américains. Ayant posé a priori que les deux sociétés n'étaient pas essentiellement différentes il est amené à démontrer que le Socialisme n'existe pas plus que le Capitalisme. En effet dit-il, on ne peut pas me montrer un pays, un seul, grand ou petit, qui soit exclusivement Capitaliste, c'est-à-dire où tout, absolument tout, soit conditionné par le profit. Pourquoi ? Parce que dans tout pays l'Etat est obligé d'intervenir sous une forme ou sous une autre pour limiter la libre entreprise, pour contrôler les prix, pour donner des subventions, etc... Donc la libre entreprise est un mythe, En d'autres termes le Capitalisme n'existe pas et existera de moins en moins. Il est voué à s'acheminer vers une forme hybride : le Capitalisme Réformé qui usera de planifications partielles et souples permettant d'atténuer et de faire disparaître les contradictions secondaires, c'est-à-dire celles qui sont les plus visibles, les plus sensibles aux ouvriers et qui pourraient les conduire à se révolter. D'où les théories de l'intéressement des travailleurs aux bénéfices de l'entreprise.

Conclusion : le Capitalisme-basé-sur-le-profit n'existe pas. Même chose pour le Socialisme en tant que société-d'où-le-profit-est-exclu. Cette définition est une escroquerie car là comme ailleurs existe le profit. Sinon comment pourrait fonctionner cette société ? où trouverait-on l'argent nécessaire aux investissements, par ailleurs énormes ? Il étudie alors les rouages de l'économie soviétique afin de découvrir et de montrer où, quand et comment se réalise le profit. Il en conclut que le profit, pour le client, qu'il se réalise au niveau supérieur comme en URSS, ou au niveau inférieur comme aux USA est identique. Au passage il en profite pour affirmer, chiffres à l'appui, bien qu'il prétende s'en méfier, que selon toute vraisemblance l'élévation du niveau de production de l'URSS n'est pas dû aux plans ni aux théories marxistes et que très certainement un résultat au moins égal aurait été obtenu avec les méthodes classiques et ce à moindre frais pour le peuple.

Après avoir montré que les deux types n'étaient pas ce qu'ils prétendaient être et ce que leurs adversaires affirment qu'ils sont, il ne reste plus à Aron qu'à montrer clairement que son idée est vraie, sa théorie juste. On pourrait s'attendre à ce que l'on aille chercher la preuve dans les faits, le concret, le solide. Mais non, et c'est là une des astuces de l'auteur, on va la prendre dans la conscience des individus. Pourquoi ? parce que, concession au marxisme, la réalité, le milieu, conditionnent les gens. Si l'américain et le russe vivent, ressentent la société de la même façon, c'est que leurs milieux respectifs sont voisins et qu'ils ont les mêmes bases. Aron montre alors que globalement ces gens sont conditionnés de façon à peu près identique, puisque les uns et les autres ont un désir grandissant d'accroître richesses collectives et niveau de vie individuel. De la même manière sont ressenties l'aliénation et la réification, les différences venant uniquement des niveaux atteints et de la rapidité de croissance variable.

Il résulte de tout ce qui précède que les deux formes de société, n'étant pas essentiellement différentes, se rapprochent, ce qui ne veut pas dire se ressemblent ou se touchent. C'est leur réalité de société industrielle qui leur impose une certaine coexistence politique. On voit dès lors une des idées qui sous-tendent ce livre : la possibilité, l'éventualité de voir un capitalisme réformé et un socialisme réformiste s'épauler pour faire face à des problèmes mondiaux. La possibilité pour l'Europe d'opérer et d'appliquer une synthèse avec quand même la reconnaissance au moins formelle du système soviétique pour assurer la croissance accélérée des pays sous-développés.

Bref, Aron justifie à sa manière la coexistence pacifique !

Voilà, schématisé à l'extrême ce que dit Raymond Aron. Il est bien évident qu'au cours du développement il a été amené à prendre position sur nombre de problèmes tels que : l'auto-destruction du capitalisme; la croissance, le mode, la vitesse, l'influence du plan; la variété et la valeur de l'exploitation et de l'aliénation; le ralentissement de la croissance, ses causes, ses remèdes.

Ce livre montre d'une manière claire, nette et précise quelles sont les armes des capitalistes modernes et les dangers auxquels ils nous exposent grâce à ces sécrétions. Il montre comment lutter contre elles en dévoilant les points faibles qui s'y trouvent et s'y retrouveront toujours. En résumé, un livre qu'il est indispensable de lire et de méditer.

G.

N.B.

On peut aussi lire avec profit :

- Colin Clark : Les conditions de la croissance économique.
- Fourastié : Le grand espoir du 20ème siècle.
- Les articles de Bruno Trentin, en particulier dans Les Temps Modernes, Septembre-Octobre 1962.

## BIBLIOGRAPHIE

### CUBA

Partisans No 4, Maspéro	4.40
Jean A. Dumur - Cuba, éd. Rencontre	10.50
Ania Francos - La Fête cubaine, Julliard	16.10
Che Guevara - La guerre de guérilla, Maspéro	9.50
R. Dumont - La réforme agraire à Cuba, PUF	9.80

### AFRIQUE

Serge Michel - Uhuru Lumumba, Julliard	12.95
Niane et Surtet-Canale - Histoire de l'Afrique Occidentale, Présence Afric.	12.95
Michel Merlier - Le Congo de la décolonisation belge à l'indépendance, Maspéro	19.45
R. Dumont - Afrique Noire. Développement agricole (Guinée, Mali, etc.) PUF	8.75
Basil Davidson - L'Afrique avant les Blancs, PUF	25.50
Présence Africaine No 40 - Hommage à F. Fanon	5.60

### TIERS-MONDE, COLONIALISME

T. Mende - Des Mandarins à Mao, Seuil	8.20
Nouvelle Critique - (No 135) Du colonialisme au socialisme, l'expérience vietnamienne	5.60
La lutte du P.C. Français contre le colonialisme, éd. Sociales	5.70
P. Vidal-Naquet - La Raison d'Etat, éd. Minuit	19.15
Serge Moureaux - Les accords d'Evian et l'avenir de la Révolution algérienne, Maspéro	10.45
Lacouture et Baumier - Le poids du Tiers-Monde, Arthaud	16.10

### DIVERS

Romancero de la Résistance Espagnole, Maspéro	22.30
A. Memmi - Portrait d'un Juif, NRF	14.50
Cl. Lévi-Strauss - La Pensée sauvage, Plon	20.40
L. Weill-Hallé - L'enfant-accident, SEDIMO	6.45
Recherches Internationales No 28 - H. Wallon, A. Leontiev, etc. - l'Education	6.65
Deutscher - Trotsky, Tome I	25.50

### UNE NOUVELLE COLLECTION DE POCHE: "LE MONDE EN 10/18"

Descartes - Discours de la Méthode	2.20
Marx - Manifeste et la lutte des classes	2.20
Tournoux - Secrets d'Etat	4.95
Lévi-Strauss - Tristes tropiques	4.95
Balandier - L'Afrique ambiguë	4.95